

TEMPERATURE
ON MIDI
MAXIMUM 67
MINIMUM 51
L'AN DERNIER
MAXIMUM 76
MINIMUM 49
BAROMETRE ... 30.04

PROGNOSTICS
MONTREAL
SEPT. 13
TEMPERATURE
MAXIMUM 67
MINIMUM 51
L'AN DERNIER
MAXIMUM 76
MINIMUM 49
BAROMETRE ... 30.04

La Patrie

JOURNAL
DU PEUPLE

44e ANNEE—No 67—GENERALEMENT BEAU

MONTREAL, MERCREDI 13 SEPTEMBRE 1922

LE NUMERO: DEUX CENTINS

L'EUROPE EST MENACEE D'UNE NOUVELLE GUERRE BALKANIQUE

La Yougo-Slavie et la Roumanie auraient déjà partie liée avec la Grèce. — Les Turcs organiseraient des massacres de Chrétiens en Thrace. — Venizelos à Paris.

LA REVOLTE GROUPE DANS L'ARMEE

(Presse canadienne)

Londres, 13.—L'Agence "Central News", au texte d'une dépêche d'Athènes, mande qu'elle est informée en haut lieu que les gouvernements yougo-slave et roumain ont donné des preuves manifestes de leur intention de secourir la Grèce, advenant l'explosion d'un conflit balkanique.

Les troupes serbes mobilisent et s'avancent dans la direction d'Uskub.

SOURCES MENES DES TURCS

Athènes, 13.—D'inquietantes rumeurs circulent de tous côtés, suscitant un malaise que les milieux officiels, malgré le sang-froid qu'ils manifestent, sont impuissants à dissiper.

Il est rumeur que les Turcs, en Thrace, encouragés par les victoires de Mustafa Kemal Pacha en Asie Mineure, fomentent une insurrection contre les Chrétiens.

Des rencontres se sont déroulées entre des bandes de francs-tireurs bulgares et des détachements grecs sur la frontière, près de Nevrokop. Les Bulgares ont été repoussés dans leur territoire.

La population d'Athènes ne semble pas encore se faire une idée exacte du désastre de l'Armée hellène en Asie Mineure.

LA REVOLTE GROUPE DANS L'ARMEE

(Presse Associée)

Constantinople, 13.—Musieurs milliers de soldats grecs désarmés se trouvent en route sur la péninsule, à l'ouest de Smyrne, entre le golfe de Smyrne et le golfe de Scio. On a dit de la mission militaire grecque. Les Grecs se proposent de rapatrier directement ces troupes, plutôt que de les transporter sur les îles des environs.

Les Grecs d'ici prétendent qu'en réalité les Nationalistes turcs n'ont fait que peu de prisonniers, tout en ayant que le sort de plusieurs unités est empreint de mystère.

Ces corps sont probablement disséminés sur la superficie de la région située entre Smyrne et Scio Nova. On a espoir que la majorité de ces fugitifs réussiront à se réfugier aux îles de Mytilène et de Samos.

Toutes les troupes grecques envoyées au Pirée ont été désarmées avant leur embarquement. Les forces rapatriées en Thrace ont pu conserver leurs armes.

Les îles grecques de la mer Egée regorgent de troupes qui ne cachent pas leurs sentiments anti-monarchiques. Ces troupes vont être démembrées et trois classes seulement demeureront sous les drapeaux.

VENIZELOS EST A PARIS

Paris, 13.—L'ancien Premier ministre Venizelos, qui s'est rendu à Paris ce matin, de la Suisse, où il était en villégiature avec sa famille. Ses amis lui prêtent l'intention d'ouvrir des conférences avec ses amis politiques au sujet de la situation à Athènes, en prévision de sa rentrée probable à Athènes.

Le Premier King refuse de se laisser interviewer à Toronto

(Presse canadienne)

Toronto, 13.—Le premier ministre MacKenzie King a passé par cette ville ce matin. Il se rend à Kitchener, Ontario, sa ville natale, pour assister à un banquet et à des fêtes organisées en son honneur.

Des journalistes de Toronto se sont rendus à la gare pour interviewer M. King, mais le premier ministre n'a fait aucune déclaration sur la nomination du président des chemins de fer nationaux, le nouveau bill tarifaire soumis au congrès des Etats-Unis et autres sujets d'actualité.

La F. du T. dans l'arsen politique

(Presse associée)

ATLANTIC CITY, N.J., 13.—Maintenant que le président James O'Connell, du comité de politique indépendante de la Fédération américaine du travail, a fait son apparition, le conseil exécutif du grand organisme ouvrier va s'occuper d'arrêter un programme d'activité politique appelé à jouer un rôle important aux prochaines élections.

Le conseil n'a pas encore décidé dans quelle mesure il fera l'usage des candidats de son choix, mais il n'est pas douteux qu'il fera la lutte en plusieurs circonscriptions, aux élections nationales et à celle des législatures d'Etats.

Les chefs ouvriers sont d'avis de jouer un rôle important dans la campagne présidentielle de 1924, en s'affiliant au vote fermier. Ils déclarent que le candidat de leur choix à la présidence causera une rude épreuve aux partisans des anciens partis.

La grève des employés d'usines et l'unionisme obtenue par le Procureur général Daugherty conduisant à faire le sujet de toutes les conversations entre les sénateurs. Bien que la Fédération ait arrêté de ne pas intervenir officiellement durant les dix jours de sa session, des hier au Procureur par le magistrat Wilkerson, on croit comprendre qu'elle dressa en ce moment de formidables batteries contre l'unionisme et procurent des fonds qui puissent permettre aux employés d'atténuer de continuer la lutte.

DES CONTRATS AVEC ENVIRON 60 RESEAUX

Les efforts de Jewell pour obtenir des contrats séparés aux Etats-Unis.

AU CANADA

(Presse associée)

Chicago, 13.—Pendant que l'audition des plaidoiries sur la requête du gouvernement tendant à empêcher la jonction d'un caractère permanent se continue, les 90 membres du comité de procédure de la Fédération des employés des usines de chemins de fer, contre qui est dressé ce puissant appareil légal, se réunissent en vue de mettre au vote différentes propositions visant à la conclusion de la grève sur certains réseaux, au moyen de contrats séparés.

Le président B. M. Jewell et ses collègues, quoique très prudents dans leurs déclarations, donnent à entendre que la conférence commencera à faire quelque progrès, lorsqu'elle aura été maladroitement ajournée, hier.

L'interdiction des procédures est attribuable au congédiement de l'édifice, qui a fait interruption dans la salle de la conférence, le balai à la main, et a invité ces Messieurs à se retirer, au quel il devait procéder à un nettoyage général de la pièce où une assemblée de dames devait se réunir le soir même.

M. Jewell et ses collègues s'abstiennent de commenter la rumeur qui circule depuis huit jours à l'effet qu'un accord serait à la veille d'être conclu avec près de 60 réseaux. Le président de la section canadienne, M. B. J. Tallon, a avisé le conseil de la Fédération, que la grève ne serait pas proclamée sur les réseaux canadiens, tant que le comité de procédures n'aurait pas rendu ses arrêts.

CONSTRUCTION DE MONASTERE A ROSEMONT

Il sera érigé, ainsi qu'une chapelle, par les RR. PP. Franciscains.

\$402,000

Trois gros permis de construire ont été accordés par la ville de Montréal à la compagnie qui a entrepris la construction d'un monastère dans la paroisse de Saint-François, par les RR. PP. Franciscains. Ces trois permis, représentant la somme de \$402,000, ont été accordés par le conseil de la ville.

Le monastère de la Sainte-Croix, incendié en mai dernier, sera reconstruit sur son emplacement d'origine, au coin de la rue Ontario, quartier Rosemont, au coût de \$292,000. Elle sera à l'usage de la communauté.

Quant aux RR. PP. Franciscains, 964 rue Doncaster Ouest, ils construisent une chapelle et un monastère dans la paroisse de Saint-François, par les RR. PP. Franciscains. La chapelle, dont les dimensions sont de 43 par 78 pieds, sera dotée de 100 places et coûtera \$15,000. Quant au monastère, il sera situé boulevard Rosemont; ses dimensions seront de 37 par 95 pieds. Il aura 2 étages, le coût en sera de \$55,000.

La Commission des écoles catholiques a aussi obtenu un permis pour la construction, rue Champlain, Hochelaga, d'un immense atelier au coût de \$6,000.

LES COURS CIVILES A ST-HYACINTHE

(SPECIAL A LA PATRIE)

St-Hyacinthe, 13.—En cours Supérieur, en terminant hier l'enquête dans l'affaire de Roy vs Lussier.

Dans la cause de Tremblay vs Bélanger, il s'agit d'une question de bon sens.

Après avoir entendu un exposé des prétentions respectives des deux parties en cause, l'hon. juge Coudreau a décidé de nommer un expert pour examiner les documents en litige.

Le rapport qui sera soumis au tribunal avant l'audience et l'audition. On procède aujourd'hui dans la cause de Bédard vs Bédard, où Me Louis Lussier, C.R., occupe pour le demandeur et M. J.-O. Beauregard, C.R., occupe pour le défendeur.

On se plaint de la loi du Service Civil

(SPECIAL A LA PATRIE)

Ottawa, 13.—Les hauts fonctionnaires du ministère des Finances, se plaignent des ennuis que leur cause la loi du service civil en rapport avec l'organisation du nouvel emprunt domestique.

Il leur faut un personnel spécial, mais c'est la commission du service civil qui doit le fournir. Le département n'ayant pas le droit de choisir lui-même ses employés, mêmes temporaires, jusqu'à présent la commission a envoyé aux finances une foule de fonctionnaires absolument incompétents pour ce genre de travail.

Le département les renvoie, mais le changement constant dans le personnel nuit au travail et augmente celui des organisateurs de l'emprunt.

Nommé magistrat d'Ottawa

(SPECIAL A LA PATRIE)

Ottawa, 13.—M. Chas. Hopewell, ancien maître d'Ottawa, entrepreneur, sera le successeur de M. John Askwith, comme magistrat d'Ottawa. M. Hopewell est âgé de 58 ans.

Il est l'un des chefs du mouvement de la tempérance à Ottawa. En religion, il est méthodiste et en politique, conservateur.

"LA PLUS GRANDE CONSPIRATION..."

L'AFFAIRE DELORME

LES PAROIS DE LA MINE ARGONAUT SERAIENT PERCEES D'ICI 36 HEURES

(Presse Associée)
Jackson, Cal., 13.—Les directeurs des travaux de sape entrepris en vue de secourir les 47 hommes ensevelis, depuis quatorze jours dans les profondeurs de la mine Argonaut, président que la barrière de roches qui s'oppose au passage des équipes de secours sera abattue d'ici 36 heures. L'opinion prévaut que quelques-uns des mineurs auront survécu.

Des travaux de sape ont été engagés en deux endroits, au niveau de 3,600 et de 3,900 pieds. On croit que la majorité des mineurs sont ensevelis à une profondeur d'environ 4,000 pieds.

LE S-SYNODE DE L'EGLISE GRECQUE ORTHODOXE ET LES ORDRES ANGLICANS

Celui-là reconnaît la validité des ordres de l'église d'Angleterre.

CORRECTIF

La "Canadian Press" dans une dépêche datée de Québec aujourd'hui, annonce que le Saint-Synode de l'Eglise orthodoxe grecque, vient de reconnaître la validité des ordres de l'Eglise anglicane. A ce sujet, on cite une longue déclaration du pasteur protestant F. G. Scott, dans laquelle, "il se dit heureux de constater que ce geste remarquable est un achèvement vers la réunion des différentes Eglises (chrétiennes) de l'Eglise catholique" (sic).

Plus loin, il ajoute que "l'Eglise orthodoxe grecque est reconnue (is acknowledged) par l'Eglise de Rome" (sic).

Plus loin encore, il remarquera que "l'action du Saint-Synode peut avoir un bel effet sur tout le monde catholique" (sic).

N.B.—D'après un théologien, le pasteur Scott est dans l'erreur du commencement à la fin. Le Saint-Synode de l'Eglise orthodoxe grecque fait partie du Synode de Constantinople et du Synode de Russie.

La Rome de Pierre ne reconnaît pas cette hérésie et ce mouvement n'aura aucun effet sur le monde catholique.

Les progrès du Communisme au Canada

(Presse canadienne)

TORONTO, 13.—Le Rév. Paul Crath, ministre de la "Première Eglise" presbytérienne ukrainienne, à Toronto, déclare que le gouvernement canadien va ouvrir une enquête sur la menace communiste qui plane sur les colonies ukrainiennes au Canada.

La politique des fondateurs de la nation irlandaise est ratifiée.

(Presse associée)

DUBLIN, 13.—La politique d'Arthur Griffith et de Michael Collins, qu'on poursuit depuis leur mort leurs héritiers, William T. Cosgrave et Richard Mulcahy, a été ratifiée hier au nouveau parlement provisoire, par un vote de confiance presque unanime des représentants du peuple de l'Irlande du Sud.

Les quinze députés travaillistes du parlement ont voté contre le gouvernement, qui a recueilli 84 voix.

Deux amendements à la résolution de confiance ont été battus. Le premier, qui émanait du professeur Whelan, de Galway, réclamait la suppression de l'autorité civile.

L'armée disant-elle, devait s'abstenir de dicter ses volontés au Parlement. Le second, qui provenait de Daniel Flanagan, de Dublin, formulait le regret que les problèmes de la reconstruction et du chômage ne fussent pas à la campagne.

Le docteur Béland dans la Beauce

Ottawa, 13.—L'hon. Dr Béland est parti pour la Beauce. Il sera absent d'Ottawa deux semaines.

Difficulté sur le point d'être réglée

(SPECIAL A LA PATRIE)

Ottawa, 13.—L'hon. James Mackenzie, ministre du Travail, a déclaré que la grève des cheministes de l'association des chemins de fer canadiens, qui avait mené à la suite d'un télégramme reçu de l'association des chemins de fer canadiens, qu'il avait son espoir de voir bientôt se régler toutes les difficultés entre les employés et les compagnies ferroviaires.

Le docteur Béland dans la Beauce

Ottawa, 13.—L'hon. Dr Béland est parti pour la Beauce. Il sera absent d'Ottawa deux semaines.

Le docteur Béland dans la Beauce

Ottawa, 13.—L'hon. Dr Béland est parti pour la Beauce. Il sera absent d'Ottawa deux semaines.

Le docteur Béland dans la Beauce

Ottawa, 13.—L'hon. Dr Béland est parti pour la Beauce. Il sera absent d'Ottawa deux semaines.

LES SANATARIA



LE DR P. LECAVALIER, qui a adressé un réquisitoire contre les sanatoria de Ste-Agathe, au dernier congrès médical.

Pian de colonisation qui sera efficace

SASKATOON, 13.—Sir John Willison et M. A. Brown, qui ont respectivement présidé et vice-présidé l'Association canadienne de la colonisation, ont prononcé hier soir, des discours pleins d'optimisme.

"Je suis convaincu", a dit Sir John, "que nous verrons se produire, d'ici 25 ans, le mouvement d'expansion le plus considérable non seulement de notre histoire mais du continent américain tout entier."

"Nous ne doutons pas", a déclaré M. Brown, "que notre plan sera couronné de succès, car il a été approuvé par tous les experts en matières de colonisation, tous les gouvernements et toutes les agences auxquelles nous l'avons communiqué."

C'est ce que déclare Mre Houle en montrant le dossier privé dans l'affaire Delorme.

DEMAIN, EN COUR

Il y aurait conflit des lois.

NOUVELLE SENSATION

"Monsieur, je n'ai rien à communiquer aux journaux concernant l'affaire Delorme. Je plaiderai cette cause demain. Vous voyez ce dossier que j'ai sur mes genoux, eh bien, ce dossier représente la plus grande conspiration imaginable contre un homme, et cet homme, c'est l'abbé Delorme." Et Mre Houle ajouta: "Monsieur, monsieur, enfin je ne puis pas parler; j'ai mon secret professionnel. Si la cause marche demain matin, je vous promets des sensations."

Voilà ce que nous a répondu ce matin, Me Léopold Houle, procureur de Delorme, sur la requête en nomination d'un curateur à ses biens.

QUE SE PASSERA-T-IL DEMAIN?

Que va-t-il se passer demain? Dieu seul le sait. Je puis vous autoriser à dire une chose, c'est que, si elle marche, je luterai comme jamais j'ai lutté. Je me suis passionné pour cette cause et je la conduirai jusqu'au bout avec une vigueur extrême.

"D'ailleurs, vous voyez tous ces livres, ces statuts et ces ouvrages qui m'entourent. J'en ai fait une étude complète; j'ai même poussé mes recherches jusque dans les causes célèbres de Harry Thaw et du Dr Crippen qui sont encore fraîches à la mémoire de tous."

DOSSIER PRECIEUX

"Ce dossier que vous voyez est tellement précieux pour moi que je le garde comme la prunelle de mes yeux; je veux être le seul à le connaître avant de le communiquer à la Cour."

"Vous opposerez-vous à la motion pour substitution de procureur?"

"Pas le moins du monde. La partie adverse se défendra comme elle le verra; c'est son affaire. Le notaire Faribault a-t-il autorisé cette procédure? Je n'en sais absolument rien. Continuerait-on la requête? Je n'en sais absolument rien également."

VISITE A BEAUPORT

"Vous avez visité votre client à l'asile de Beauport?"

"Oui, j'ai discuté lundi, il y a 8 jours, la contestation que je vous présente avec lui. Il n'a pas été question entre nous d'autre chose que de la contestation. Nous avons étudié cette affaire pendant une heure et je suis parti satisfait. Mon client était en bonne santé. Je ne puis vous dire s'il est changé ou non, je le voyais par la dernière fois de ma vie."

LE CERTIFICAT

"Avez-vous un certificat du docteur Brochu?"

"Cela, monsieur, vous le saurez demain à la Cour, si cette cause marche. Tout ce que je puis vous dire, maintenant, c'est que c'est la première fois qu'une contestation semblable se présente et j'ai étudié la jurisprudence antérieure très complètement. Et, pour terminer, je vous dirai encore que je vais employer l'argument de la loi du for. Avant de prendre cette procédure, on devait obtenir le consentement de l'Ordinaire."

Nous quittons Me Houle sur ces paroles.

Comme toujours, l'affaire Delorme produit un intérêt intense et extraordinaire des procédures suivies aide encore à l'intérêt.

Au palais, les avocats causent de cette affaire et les renseignements que nous avons pu obtenir nous portent à croire que la plus grande sensation qui sera produite avec la procédure actuelle est que l'on se demande si le tribunal consentira à en prendre connaissance.

CONFLIT DES LOIS

En effet, il y aurait conflit des lois.

La procédure adoptée l'a été en vertu de l'article 340 du code civil qui indique que dans le cas d'un aliéné il faut avoir un certificat de démentie de la part du surintendant médical de l'asile constatant que l'intéressé est aliéné mentalement.

Mais, c'est là que le conflit des lois se produit. L'article 1180 des Statuts Révisés se lit comme suit: "Sur le rapport du surintendant médical ou de son assistant constatant qu'un aliéné à l'asile sous l'empire du code criminel a recouvré la raison, le lieutenant-gouverneur, sur la recommandation du secrétaire de la province, ordonne que ce détenu soit mis en liberté ou reconduit en prison pour y subir son procès ou sa peine, suivant le cas."

C'EST FORMEL

Voilà qui est bien formel. Si Delorme n'est plus fou, le docteur Brochu ne peut adresser son rapport qu'au secrétaire de la province, et non au tribunal civil. C'est la loi.

(Suite à la page 2)

EXPOSITION AGRICOLE DE ROUGEMONT



La section des légumes et des fleurs à l'exposition agricole de Rougemont où l'on voit de nombreux produits remarquables par leur qualité que par leurs proportions. Tout est exposé avec un goût qui a fait honneur aux organisateurs de l'exposition.

LES DRAMES CAUSES PAR LES NARCOTIQUES

Deux morts rapportées à la cour du coroner. — Une jeune fille transportée à l'hôpital.

Chaque jour nous amène la naïveté de la cour du coroner. Le mal s'aggrave de jour en jour. Aujourd'hui, trois histoires, dont deux avec mort d'homme, viennent de frayer la triste chronique des drogues. Endiguera-t-on cette marée montante qui pousse chaque jour plus avant sur les rives de l'île de Montréal?

UN CHINOIS DE 28 ANS

George Wah, 28 ans, sans domicile fixe et sans moyens d'existence connus, est mort hier soir à 5 h 30 à l'hôpital chinois, rue LaSalle, chetière ouest.

Wah venait de sortir lundi de la prison de Bordeaux où il avait passé six mois pour trafic de drogues. Hier midi, vers 1 heure, il entra au 44 de la rue LaSalle, chetière ouest et s'affaissa presque sur le seuil. Deux ecclésiastes le recueillirent et le transportèrent à l'hôpital où il expira aussitôt. Les médecins ont constaté un empoisonnement par l'opium.

Le coroner a joint l'incrimination de ce matin un verdict analogue. Des témoignages entendus il ressort que Wah, déshabitué de la drogue, aura un peu forcé la dose pour s'écarter de la prison.

UN POLONAIS DE 30 ANS

Dominique Chinchuck, 30 ans, domicilié à Cartierville, est mort à l'hôpital à 6 h 45, hier soir d'empoisonnement par les narcotiques.

Chinchuck entra à l'hôpital le 4 en disant qu'il était empoisonné. Effectivement les médecins constatèrent la chose sans pouvoir déterminer la nature du poison.

Chinchuck déclara que le 4 septembre, il rencontra trois hommes qui l'amenèrent dans un restaurant à Cartierville. Ils lui firent croquer quelques dragées au chocolat et peu après l'homme se trouva mal.

Il plane, assez de mystère sur cette histoire. Les détectives cherchent la femme de Chinchuck et espèrent recueillir de lui peu des renseignements intéressants.

Et une Canadienne de 23 ans.

A l'arrivée du train de Toronto, hier soir à 7 h 30 gare Bonaventure, une jeune voyageuse fut trouvée inanimée sur une banquette. L'agent Ward prévint Madame Nealon, du Traveler's Aid qui fit transporter cette personne à l'hôpital à 11 heures.

Les médecins, en faisant leurs constatations découvrirent que la jeune fille portait par tout le corps des piqûres d'aiguille hypodermique et que même deux aiguilles étaient brisées dans un de ses bras.

Le trouvant sur elle quelques grammes de morphine, quatre aiguilles et un compte-gouttes tout imprégné de drogue.

Des papiers trouvés sur la jeune fille lui révélèrent qu'elle s'appelait Renée Durand, 23 ans, domiciliée coin Dorchester et St-Urbain.

La jeune fille a avoué qu'elle se droguait depuis un an et que dans le but de son voyage elle s'est fait plusieurs piqûres.

Elle a quitté l'hôpital à bonne heure et matin.

La Patrie
"Journal du Peuple"
Publié par la CIE DE PUBLICATION DE LA "PATRIE" Limitée
1, J. Tardif, Président
J. J. Tardif, Vice-Président
J. N. Poirault, Secrétaire-Trésorier
MONTREAL
Téléphone Ed. 5500. Jours de fête et soir.
Ed. 601. Administration, annonces et circulation.
Ed. 612: Rédaction.
Bureaux: Ed. 5500, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5501, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5502, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5503, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5504, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5505, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5506, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5507, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5508, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5509, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5510, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5511, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5512, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5513, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5514, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5515, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5516, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5517, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5518, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5519, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5520, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5521, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5522, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5523, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5524, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5525, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5526, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5527, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5528, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5529, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5530, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5531, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5532, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5533, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5534, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5535, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5536, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5537, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5538, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5539, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5540, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5541, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5542, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5543, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5544, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5545, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5546, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5547, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5548, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5549, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5550, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5551, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5552, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5553, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5554, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5555, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5556, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5557, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5558, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5559, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5560, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5561, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5562, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5563, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5564, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5565, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5566, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5567, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5568, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5569, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5570, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5571, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5572, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5573, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5574, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5575, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5576, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5577, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5578, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5579, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5580, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5581, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5582, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5583, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5584, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5585, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5586, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5587, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5588, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5589, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5590, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5591, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5592, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5593, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5594, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5595, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5596, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5597, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5598, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5599, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5600, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5601, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5602, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5603, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5604, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5605, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5606, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5607, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5608, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5609, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5610, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5611, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5612, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5613, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5614, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5615, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5616, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5617, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5618, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5619, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5620, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5621, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5622, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5623, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5624, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5625, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5626, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5627, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5628, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5629, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5630, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5631, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5632, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5633, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5634, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5635, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5636, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5637, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5638, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5639, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5640, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5641, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5642, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5643, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5644, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5645, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5646, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5647, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5648, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5649, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5650, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5651, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5652, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5653, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5654, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5655, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5656, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5657, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5658, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5659, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5660, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5661, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5662, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5663, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5664, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5665, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5666, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5667, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5668, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5669, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5670, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5671, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5672, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5673, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5674, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5675, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5676, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5677, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5678, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5679, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5680, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5681, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5682, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5683, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5684, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5685, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5686, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5687, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5688, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5689, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5690, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5691, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5692, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5693, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5694, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5695, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5696, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5697, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5698, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5699, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5700, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5701, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5702, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5703, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5704, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5705, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5706, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5707, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5708, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5709, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5710, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5711, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5712, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5713, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5714, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5715, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5716, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5717, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5718, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5719, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5720, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5721, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5722, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5723, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5724, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5725, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5726, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5727, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5728, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5729, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5730, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5731, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5732, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5733, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5734, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5735, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5736, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5737, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5738, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5739, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5740, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5741, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5742, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5743, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5744, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5745, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5746, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5747, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5748, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5749, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5750, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5751, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5752, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5753, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5754, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5755, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5756, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5757, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5758, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5759, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5760, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5761, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5762, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5763, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5764, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5765, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5766, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5767, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5768, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5769, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5770, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5771, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5772, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5773, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5774, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5775, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5776, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5777, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5778, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5779, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5780, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5781, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5782, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5783, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5784, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5785, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5786, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5787, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5788, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5789, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5790, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5791, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5792, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5793, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5794, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5795, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5796, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5797, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5798, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5799, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5800, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5801, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5802, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5803, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5804, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5805, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5806, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5807, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5808, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5809, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5810, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5811, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5812, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5813, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5814, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5815, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5816, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5817, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5818, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5819, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5820, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5821, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5822, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5823, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5824, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5825, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5826, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5827, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5828, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5829, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5830, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5831, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5832, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5833, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5834, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5835, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5836, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5837, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5838, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5839, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5840, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5841, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5842, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5843, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5844, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5845, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5846, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5847, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5848, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5849, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5850, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5851, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5852, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5853, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5854, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5855, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5856, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5857, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5858, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5859, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5860, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5861, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5862, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5863, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5864, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5865, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5866, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5867, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5868, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5869, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5870, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5871, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5872, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5873, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5874, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5875, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5876, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5877, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5878, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5879, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5880, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5881, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5882, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5883, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5884, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5885, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5886, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5887, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5888, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5889, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5890, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5891, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5892, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5893, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5894, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5895, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5896, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5897, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5898, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5899, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5900, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5901, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5902, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5903, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5904, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5905, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5906, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5907, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5908, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5909, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5910, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5911, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5912, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5913, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5914, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5915, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5916, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5917, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5918, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5919, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5920, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5921, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5922, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5923, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5924, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5925, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5926, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5927, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5928, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5929, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5930, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5931, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5932, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5933, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5934, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5935, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5936, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5937, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5938, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5939, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5940, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5941, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5942, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5943, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5944, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5945, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5946, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5947, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5948, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5949, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5950, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5951, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5952, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5953, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5954, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5955, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5956, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5957, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5958, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5959, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5960, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5961, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5962, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5963, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5964, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5965, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5966, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5967, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5968, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5969, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5970, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5971, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5972, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5973, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5974, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5975, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5976, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5977, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5978, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5979, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5980, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5981, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5982, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5983, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5984, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5985, 120, rue St-Jacques Est.
Ed. 5986, 120, rue St-Jacques Est.

LES MÉFAITS DE CUPIDON

Vézina-Dufresne

Dernièrement fut célébré en l'église de la Nativité d'Hochelaga le mariage de Mlle Simone Dufresne, fille de M. Emile Dufresne, avec M. Adolphe Vézina, fils de M. Daniel Vézina. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Champoux. M. Elzéar Bernier accompagnait la mariée et M. Vézina était le témoin de son fils. La mariée portait un costume marin, un chapeau de même ton; son bouquet se composait de roses "american beauties". Après la cérémonie, il y eut réception chez M. et Mme Elzéar Bernier, oncle et tante du marié. Le soir un dîner fut servi chez M. O. Pellerin. Mme Vézina portait alors une robe en crêpe canton perle-rose.

Lamouche-Charbonneau

M. l'abbé J.-B. Ranger bénissait ces jours derniers en l'église Saint-Edouard, le mariage de Mlle Mary Charbonneau avec M. Léopold Lamouche. Pendant la messe un joli programme musical fut exécuté. La mariée qui était accompagnée de son père, portait une robe en charmeuse bleu-marine, un chapeau en plumes d'autruche et des fourrures de vison; son bouquet se composait de roses-thé et de pois de senteur. M. Lamouche était le témoin de son fils. Après la cérémonie il y eut réception chez Mme A. Viau, sœur de la mariée et le dîner fut servi le soir chez M. Charbonneau, père de la mariée.

Grondin-Caron

Le lundi 4 septembre, à huit heures, fut célébré en la cathédrale de Nicolet le mariage de Mlle Rachel Caron, fille de M. L. J. Caron, mariée de M. L. J. Caron, avec M. L. J. Grondin. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Grondin. Le soir, à huit heures, eut lieu un dîner chez M. l'abbé Grondin. Le mariage fut célébré en la cathédrale de Nicolet. La mariée portait une robe en crêpe mûrier blanc, avec traîne; son voile était orné de fleurs d'arçay. Son bouquet se composait de roses-thé. Mlle Jeanne Dufresne, demoiselle d'honneur, portait une robe en crêpe de Chine rose-pâle garnie de dentelle espagnole; son chapeau de tulle noir était rehaussé de plumes de même ton. Des vases-thé formaient son bouquet. M. Robert McAvoy, était garçon d'honneur. Mlle Yvonne Caron était bouquetière.

Après une réception chez Mme Caron, où les salons étaient décorés de chrysanthèmes roses, blancs et blancs M. et Mme Grondin partirent pour voyage.

Pour voyager Mme Grondin portait un tailleur en hompau brun bruni, et un chapeau en feutre et peluche du même ton. Au nombre des invités, on remarquait: M. et Mme Louis Caron, M. J. Albert Caron, Mlle Jeannette Simonin et Irène Caron, MM. Emile, Ernest, Edouard et Marc Caron, M. et Mme C. E. Girard, Mlle Henriette Girard, MM. Georges et Raymond Girard, M. l'abbé Lucien Hébert, M. l'abbé Alfred Beaudet, M. et Mme Léopold Roy, M. et Mme Roméo Girard, M. et Mme J. H. Caron, MM. Maurice et Philippe Caron, M. et Mme Georges Caron, M. et Mme Jules Caron, M. Jean-Louis Caron, Mlle Yvonne Caron, M. et Mme Rodolphe Houde, MM. Gabriel et Armand Houde, Mlle Angèle Caron, Mlle Edwina Caron, M. Robert Poisson, M. Lucien Poisson, M. Edouard Roy, M. l'abbé Champoux, M. Ernest Marchand, M. Henri Dufresne, Mlle Germaine Dufresne, M. Emile Beauchemin, Mlle Jeanne Germaine et Laura Denis, M. Albert Pinard, M. Alfred Gaudet, M. Arthur Hubert, M. Emile Chouinard, Mlle Flore Laperrière.

Voici la liste des cadeaux offerts aux nouveaux époux:

M. et Mme Alcide Laplante, table à thé; M. et Mme Alfred Fournier, jardinière; M. et Mme C. E. Girard,

chèque; M. et Mme Honoré Girard, statuette en marbre; M. et Mme Victor Lamé, vase en verre taillé; M. Georges E. Girard, édrédon; M. Raymond Girard, kimono; M. et Mme Alphonse Girard, lampe verre taillé; M. et Mme P. J. Girard, service de vaisselle; M. et Mme Arthur Girard, couvre-pieds fini satin; M. Lucien Bonin, tapisserie; M. Robert McAvoy, peinture à l'huile; Mlle Henriette Girard, rideaux Renaissance; M. et Mme Charles Girard, bol à punch en verre taillé; M. et Mme J. H. Caron, vingt plaques en or; employés de la manufacture Caron, un coffre en noyer noir solide; Employés de l'annexe du noviciat des Soeurs de l'Assomption, vingt plaques en or; M. Marc Caron, dix plaques en or; M. Louis Caron, cinq plaques en or; M. Léger Crochère, cinq plaques en or; M. Louis Théophile Paré, cinq plaques en or; M. Romulus Manseau, cinq plaques en or; M. H. M. Biron, cinq plaques en or; M. Onésime Cloutier, deux plaques en or; M. et Mme Wilfrid Caron, assiette à tarte en pyrex; M. Roméo Girardeau, fourchettes en argent; Mlle Jeanne Paré, ouvrage de fantaisie; M. Joseph Albert Caron, une douzaine de couteaux à fruits en argent; Mlle Edwina Caron, corbeille en argent; M. et Mme L. A. Roy, plat à crème en verre taillé; M. Jos. Morissette et Mme Morissette, service à crème en porcelaine; M. et Mme Rodolphe Houde, verre à vin en verre taillé; M. Jules Caron, corbeille à fruits en argent; Mme J. S. Chénail, bœurrier en argent; la famille Venceslas Caron et Ernest Rouette, corbeille à fleurs en verre taillé; M. et Mme Georges Caron, lampe électrique; M. et Mme Jacques Marchand, corbeille à bonbons peinte à la main; M. Louis Roy, service à découper; Mlle Angèle Caron, une paire de tasses d'oreillers brodés à la main; M. et Mme L. S. Roy, cabaret en acajou et une douzaine de verres sorbet en verre taillé; Mme Eugène Marchand, bonnet de boudoir; M. P. B. Williams, une douzaine de couteaux en acier fin, demiivoire; Mme J.-B. Lemay, une demi douzaine de mouchoirs brodés; Révérendes Soeurs Adoratrices du Précieux Sang, crucifix; M. Georges E. Barry, corbeille en argent; Mme Victor Lemay, une bonbonnière; M. et Mme Stanislas Hamel, corbeille à pain en argent; M. et Mme Donat René, pot à marinades taillé avec support d'argent; Notaire Denis et sa famille, sucrier et une douzaine de cuillères en argent; M. l'abbé Beaudet, un crucifix en bois; Mlle Alice Rochette, pantoufles en suède; M. Robert Poisson, un fer électrique; M. Emile Beauchemin, un sucrier en argent; M. Ovide Marchand, une cuillère à crème en argent; M. Charles Manseau, corbeille à pain en argent; Mlle Marie Beaudet, un bonnet de boudoir brodé; Mlle Bernadette Nourry, un centre au fillet brodé; Mlle Louise Fortin, une statue représentant la musique; Mlle Marie Proulx, couteau à beurre, en argent; Mlle Poisson, plat à pudding en pyrex; Mlle Jeanne Dufresne, bracelet en perles monté en argent; M. et Mme Arthur Brulé, six mouchoirs en soie garni de frivoline; M. Alfred Gaudet, assiette à tarte en pyrex avec support d'argent; M. et Mme Arthur Lemay, Paris France, centre en dentelle au fuseau; M. et Mme Arthur Trahan, un bœurrier en argent et couteau; Mlle Nellie Smith, tableau; M. Lucien Poisson, pot à marmelade; M. Jules Hector Falard, salière et poivrière en argent; la famille François Manseau, plateau en verre taillé; M. et Mme Stanislas Hamel, corbeille à pain en argent; M. et Mme Henri Dufresne, notaire, plateau à bonbons en verre taillé; M. et Mme John O'Shaughnessy, plateau en verre taillé; Mme Jos. Lemay, lingerie; Mlle Cécile Leduc, statuette; "Le Cercle Yovillier", une jardinière en porcelaine; Mlle Emma Marchand, nœud en crêpe de Chine; Mlle Amanda Minette, assiette à tarte en verre taillé; M. Edouard Roy, plateau en verre taillé; B. et Mme Alexandre Dupont-Hébert, un porte-carte en argent; les Enfants de Marie, un buste de la Madone; Mlle Yvonne Bédard, un vase en argent; Mlle Albertine, Adeline et Marie Eugénie, un bol centre au fillet; Mlle Gabrielle Hébert, vase à fleur en verre taillé; Mlle Simonne Deschamps, plateau à bonbons en verre taillé; M. et Mme Cécile Labrecque, cocotier en argent; Mme H. Beauchemin, cuillères en argent.

Prochains mariages

Le mariage de Mlle Rhoda Lalonde, fille de Mme A. Lalonde, avec M. Henri Cadotte, fils de M. C.-J. Cadotte, sera célébré le 16 septembre prochain en l'église St-Joseph de Bordeaux. Pas de faire-part.

On annonce pour le 19 septembre prochain le mariage de Mlle Rose Anna Caron, fille de M. Henri Caron et de Mme Caron, née Gervais, Victorine, avec M. R. Royer, fils de M. Jean Royer, décédé et de Mme Royer, née Dumontier, Emile. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à neuf heures en l'église St-Joseph. Pas de faire-part.

Noces de cristal.

Un grand nombre de parents et d'amis se réunissent, dimanche dernier, chez M. et Mme Alexandre Mongeon, pour fêter le quinzième anniversaire de leur mariage. De nombreux et riches cadeaux leur furent offerts. Des discours furent prononcés par M. M. Alarie, Honorables Laroche, auxquels M. Mongeon, le héros de la fête, sut répondre des mots heureux pour remercier les organisateurs de cette belle fête et en même temps dire le plaisir de se rencontrer avec ses parents et amis venus si nombreux à cette fête. Au cours de la soirée un joli programme musical fut exécuté. Les invités étaient M. et Mme Arthur Mongeon, MM. Léo Mongeon, Maurice Mongeon, Alex. Mongeon, Blanche Mongeon, M. et Mme Narcisse Mongeon, M. et Mme Albain Gendron, M. Adrien Duval, Wilfrid Duval, de St-Grégoire de Nicolet; Léo Duval, M. et Mme Jean Pontbriand, M. et Mme Léon Rousseau, Mlle Alex. Plouffe, M. et Mme J. A. Boissjoli, M. et Mme A. Perrault, M. et Mme A. Beaudry et M. et Mme M. Alarie; Mme F. Chevalier, Mlle A. Marois, Alice Charest, B. Beaudry, E. Beaudry, F. Chevalier, E. Alarie, Anne Archambault, A. Beaudry, E. Binette, F. Plouffe, G. Mongeon, Cécile Barrette, M. et Mme Eugène Lapierre, M. et Mme Victor Lapierre, Mme

Les jupes en flanelles blanches sont portées pour le sport



LES JUPES EN FLANELLE BLANCHE sont très portées pour le sport, et réellement, elles sont ravissantes. Ici vous en voyez une à plis wattleau, disposés par groupe, ce qui donne l'ampleur nécessaire pour le mouvement. Le chandail qui l'accompagne en est soit vert foncé, rayé de travers.

AVANT L'ARRIVÉE DU BEBE

Il faut un soin vigilant. Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est un remède excellent, et la mère dans l'attente devrait en prendre. Elle sera mieux et plus forte, ce qui est très important, non seulement pour son confort, mais aussi pour l'enfant.

Lisez ce qu'en dit Madame Barton du Nouveau Brunswick, et n'oubliez pas que chaque lettre publiée, recommandant le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est véritablement non sollicitée. Ce sont des femmes réalistes qui expriment leur reconnaissance.

Cumberland Bay, N.B.—"J'avais

des maux de tête continus, des évanouissements, des douleurs dans les reins et les côtes, et je troussais. Incapable de travailler, on m'aidait pour me rendre au bureau ou je passais mes jours au grand air, me transportant à bras pour monter et descendre les escaliers. Aucun remède me soulageait. Une amie me conseilla de prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, comme excellent pour les femmes enceintes. Je marchais seule avant d'avoir pris la première bouteille, je devenais plus forte à mesure que j'en prenais, et enfin, j'ai pu faire tout mon travail seule. Mon bébé a maintenant six semaines, il est gras et plein de santé. Je suis sûre que l'effet du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham sur moi a été merveilleux et je le recommande." — Mme Murray J. Barton, R.B. No 1, Cumberland Bay, N.B.

C'est la semaine d'auto usagés chez GINSBERG. Cela vaut réellement la peine de faire une visite spéciale.

NOCES DE CRISTAL



M. ALEXANDRE MONGEON, échévin du quartier Laurier et Mme MONGEON, qui ont célébré récemment le quinzième anniversaire de leur mariage.



Jolicoeur, Jacques, André Jolicoeur, Ch. Mongeon, Harry Nees, Mlle M. S. Nees, M. et Mme Jos. Duquette, Mlle Dorila Groux, Paul Chapdelaine, Frs. Plouffe, André Rousseau, Norman Lapierre, Raymond Lapierre, Paul Gendron, E. Beaudry, Roger Gendron, Ch. Ed. Alarie, Roger Chevalier, etc.

Avis.

Nous rappelons à nos lecteurs et nos lectrices que c'est avec grand plaisir que nous publions les comptes-rendus de mariages, fiançailles, noces d'or et d'argent, pourvu que ces communications soient signées et écrites d'un seul côté du papier.

Ouverture des Grandes Fêtes de Charité chez les Franciscaines Missionnaires de Marie

Malgré la pluie qui n'a cessé, dès 8 heures hier au soir la foule fit irruption sur le terrain des fêtes avenue Laurier et Saint-Dominique. Présidant à l'ouverture le digne et dévoué M. Ph. Perrier, curé du Saint-Enfant-Jésus du Mile-End, M. l'abbé Burel, les Révérends Pères

Raymond et Paul-Eugène, Franciscains. La fanfare Hardy a rendu un beau concert favorisant grandement la venue des nombreux visiteurs. Les kiosques, tous plus attrayants les uns que les autres, décorés de verdure, de fleurs, de banderoles aux joyeuses couleurs, brillamment illuminés, offrent aux visiteurs désireux de faire un peu de charité un attrait des plus charmants.

Ce soir il y aura des parties de euchre. La fanfare Léger donnera un joli programme musical. Plusieurs tirages sont offerts tels que lampes de plancher, crucifix en onix haut de 24 pouces, un magnifique tableau imitation Gobelins, une couteillerie en nacre, un superbe électrolier (sujet: Le bonhomme aux verres).

Bienvenue à tous: "Qui donne aux pauvres, prête à Dieu."

Pour la cité de Lévis

Edmonton, 13. — La plus longue distance à laquelle du charbon de l'Alberta ait été expédié a été enregistrée hier. Une mine a envoyé un wagon de charbon "egg" à Lévis, Québec. Le taux de transport est de \$13.30 la tonne.

Noces d'Or de M. et Mme Charles Gervais

S'il est vrai de dire que le bonheur des enfants fait la joie des parents, la journée du 6 septembre fit bien des heureux dans la famille de M. et Mme Charles Gervais.

Pervents croyants, les jubilaires ont voulu que les prémices de ce jour béni fussent affectées à celui qui, dans son infinie bonté avait permis la réalisation d'un rêve longtemps chéri par les enfants fidèles et reconnaissants de M. et Mme Charles Gervais.

Aussi, à neuf heures, les cloches carillonnaient annonçant la célébration d'un grand-messe solennelle en l'église paroissiale à laquelle assistaient les heureux jubilaires, accompagnés de leurs enfants et d'un grand nombre de parents et d'amis.

M. le chanoine Isale Clairoux, curé, célébra la sainte messe, assisté des abbés J. L. Martin et L. Ch. Gervais, comme diacre et sous-diacre. M. le curé prononça l'allocution de circonstance.

Au retour, le dîner fut servi sous les sapins. Trois adresses furent lues au nom des enfants, des petits-enfants et des arrière-petits-enfants et une heure d'or fut présentée aux jubilaires.

M. le curé répondit au nom des heureux vieillards et plusieurs discours furent prononcés, entraînés par le chanoine Gervais, le R. P. H. Leprohon, c.s.v., MM. les abbés Charles Gervais, L. Joseph Martin, Wilfrid Gervais, M. Téléphore Lavallée.

Sans s'attarder davantage, disons que ces adresses et ces discours étaient l'expression des plus beaux sentiments que l'on puisse rencontrer chez des enfants à l'égard des parents respectés et que l'on aurait eu tort de s'attendre des larmes de bonheur qui perlèrent à la paupière des jubilaires, lorsque furent évoqués les souvenirs intimes qui avaient fait le charme de leur vie conjugale et des jours joyeux passés avec des enfants dociles et soumis à la direction de leurs parents.

Remarqué au banquet: leurs enfants: M. et Mme Abondus Gervais, Rémi Lavallée, L. Joseph

Houde, Lucien, Lucienne, Annette, Fernand, Fernande et Berthe Gervais, M. et Mme Edouard Lavallée, M. et Mme E. Bourgeois, Wilfrid, Adrien, Rogatien, Rémi, Louis-Joseph, Lionel, Lucienne, Cécile et Marie-Jeanne, Lavallée, petits-enfants des jubilaires et leur arrière-petit-fils, Georges, Lavallée; leurs sœurs, Mme Aimé Drainville et son mari, Mme veuve J. Champagne, Mme veuve Louis Gervais, Mme veuve Narcisse Gervais; leurs nièces et neveux: Omer Gervais, M. et Mme Omer Déry, M. et Mme Wilfrid Drainville, M. et Mme E. Laurence, M. et Mme Wilfrid Barrette, M. et Mme Adrien Déry, Mme veuve A. Sylvestre, M. et Mme L. Hébert, M. et Mme Aurèle Drainville, M. et Mme H. Drainville, M. et Mme

Edouard Gervais, M. et Mme Thérèse Gervais, M. et Mme Louis-Joseph Gervais, Chs-Auguste Gervais, MM. Wilfrid et Adrien Gervais, M. Hildegarde Gervais, Hildège Gervais, M. et Mme Alban Gervais, M. et Mme Zénon Gervais, ainsi que plusieurs amis dont: M. Téléphore et J. fille Bernadette, Hector Magnan, sa dame, G. Calais, M. et Mme A. J.-Louis Tellier, etc., etc.

La journée se passa à chanter, bonheur de ces deux braves laborieux et tous s'en retournèrent murmurant ces paroles de Virgile: "Il sera doux un jour de se rappeler ces choses..."

Aux vénéral jubilaires nous

sons: "Ad multos annos".

MARSHALL'S SILK SHOP

LE MAGASIN DE SOIERIES

NE MANQUEZ PAS NOTRE OUVERTURE D'AUTOMNE

SPECIAUX DE FIN DE SEMAINE

Extra spéciaux

Velours de Lyon de 18 pcs. Velours de soie noir de Lyon—valeur exceptionnelle pour chapeaux, tuniques et collets Bertha. Valeur régulière \$2.45, pour \$1.89 la verge.

Spécial

Velours chiffon de 36 pous. Le vrai article que vous cherchez pour cet automne et tel qu'employé par le nouveau genre pittoresque Rembrandt, pour jupes, costumes et robes, 100 verges, noir seulement. Valeur régulière \$4.25, pour \$3.75 la verge.

TRES SPECIAL

Crêpes Canton de 40 pous

Crêpe Canton pure soie, de 40 pous. L'un des meilleurs tissus de soie pour l'automne tel que montré dans les nouveaux effets appropriés pour robes de soirées ou de sortie. Un assortiment complet de couleurs ainsi que noir. Pour l'ouverture d'automne seulement. Valeur régulière \$1.25 pour \$0.90 la verge.

VALEURS EXTRA

Pure soie à lingerie française, de 36 pous

Soie à lingerie française de qualité pesante, 36 pous, tissu à point croisé. C'est un nouveau tissu de soie pour robes et costumes et nous sommes certains que vous le choisirez pour votre nouvelle lingerie d'automne. Valeur régulière \$2.25 pour \$1.59 la verge.

AUBAINE SPECIALE

Soie paillote noire, de 36 pous

Soie paillote de 36 pous, d'un beau fini noir lustré et fort. Pas besoin de dire que c'est une aubaine. 100 verges seulement. Valeur régulière \$2.25 pour \$1.89 la verge.

LE MAGASIN DE SOIERIES

MARSHALL'S SILK SHOP

567, RUE STE-CATHERINE OUEST

Téléphone Uptown 7418 Entre Drummond et Peel

Venez Habiller vos Garçonnetts et Fillettes pour l'Automne



Complets à Deux Culottes TRES SPECIAL 5.98

Il est rare que d'aussi bons complets soient offerts à un tel bas prix. Ils sont en bon tweed gris fer. Le veston est avec ceinture et il y a deux culottes bouffantes avec chaque complet. Grandeurs 25 à 35. Spécial \$5.98.

Autres Complets à Deux Culottes \$8.95

En tweed brun ou gris de fantaisie. Chaque culotte est munie d'une ceinture de même tissu. Grandeurs 25 à 35. Spécial \$8.95. —Rez-de-chaussée

Bons Gilets Tricots POUR GARÇONNETS, A \$1.59

Faits dans le genre se boutonnant sur l'épaule, avec collet haut. Ils ont de légères imperfections mais cela ne les empêche pas d'être chauds et durables. Couleurs, rouge foncé, gris, chameau, brun, bleu saxe, etc. Apprêtés pour garçonnetts de 2 à 14 ans. La première qualité se vend \$3.00. Spécial \$1.59 chacun.

Sous-vêtements d'Automne

Camisoles et caleçons en mérinos, avec manches et jambes longues. Grandeurs 22 à 32. Spécial .75 chacun.

Combinaisons de même qualité \$1.50 chacune.

Camisoles et caleçons en coton ouaté; manches et jambes longues. Grandeurs, camisoles 24 et 30; caleçons 22 et 36 seulement. Spécial .49 chacun.

Nouvelles Casquettes .98

Grande variété de nuances au choix; faites en bon tweed de laine et de forme très seyante. Grandeurs assorties pour garçonnetts, 6-8 à 7.

—Rez-de-chaussée

Costumes Réglementaires pour le Couvent

Ces costumes se recommandent tout particulièrement par la qualité de leurs tissus et leur confection soignée.

Costume porté par les élèves de l'Académie St-Urbain. En serge noire de qualité durable et de beau fini \$6.49 et \$8.75 Ages 6 à 16 ans.

Costume de gymnase des élèves des Révérendes Soeurs de la Congrégation Notre-Dame. En serge noire durable de confection soignée et de beau fini. Les plis de la jupe sont pressés à la vapeur. Ages 6 à 16 ans. Spécial \$10.49

Costume porté par les élèves des Révérendes Soeurs de Ste-Anne. En serge noire. Fait avec plis plat en avant et des plis de côté. Deux plis Gibson sur le corsage \$8.75

—Premier étage

Jupes en Serge Spécial 2.69

En bonne serge bleu marine, faites par plis et cousues sur corsage blanc, appropriées pour fillettes de 8 à 14 ans. \$2.69. Aussi jupes de qualité supérieure à \$4.49.

Blouses "Middy" Spécial .98

Faites en bon jean blanc, avec collet détachable bleu marine, garni de soutache blanche.

Tabliers .57

Bons tabliers pour fillettes de 8 à 14 ans. En percale rayée ou quadrillée; faits dans le genre couvre-tout, avec encolure ronde et poche sur le côté. Avec manches courtes. .57. Avec manches longues. .89.

Robes de Nuit Spécial .89

En flanelle chaude et durable; avec empiècement ou avec encolure en V, garnie de bleu. Grandeurs pour fillettes de 8 à 14 ans. Spécial .89.

GROUPE SPECIAL DE

Manteaux

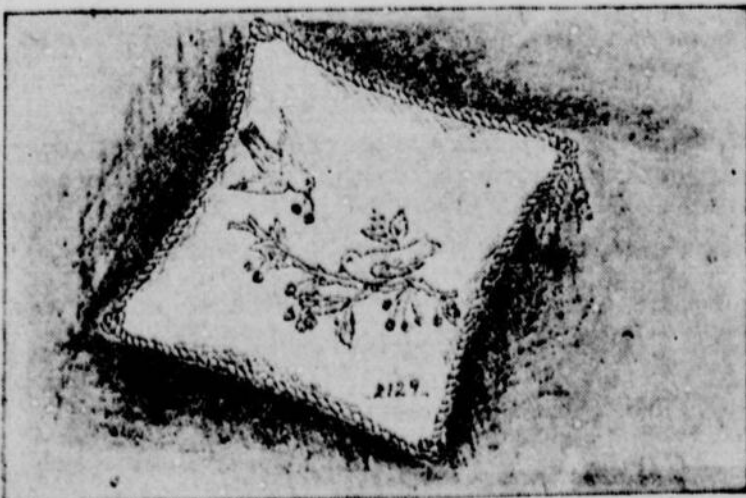
A UNE REDUCTION DE 1-4

En drap polo, en tweed et en drap velours de jolis modèles pour fillettes de 8 à 14 ans. Ils sont particulièrement appropriés pour l'automne, mais il y en a quelques-uns qui sont assez pesants pour porter l'hiver. Nous les offrons tous à 25 % de moins que les prix réguliers.

—Premier étage

LA BRODERIE MODERNE

est une agréable distraction



COUSSIN POUR VERANDA

No 2120—Charmant coussin pour véranda à exécuter avec du beau coton brillant lavable sur toile écarlate. Le patron sur papier décalquable au carbone. \$.20 Ce coussin étampé sur toile. .50 Ou, suivant que l'on désire la même toile pour le dessous. .90 En plus du prix d'achat .15 ou .18 pour la maille.

AU BON MARCHÉ

LETENDRE, Limitée

ANGLE STE-CATHERINE ET MONTCALM

Heures d'affaires: 9 a.m. à 6 p.m.

Le samedi: 9 a.m. à 10 p.m.



EST 6700

des Etats-Unis, et deux soeurs
Mme Pierre Mercier et Mme Ren

—M. et Mme Alfred Morin, de Shawinigan, ont passé quelque temps parmi nous.

de nous la semaine dernière, après avoir visité Nicolet, Victoriaville et plusieurs autres endroits des

AMUSEMENTS

HIS MAJESTY'S—\$1. Mar. 1
Le grand oeuvre d'EUGENE O'NEIL
THE EMPEROR
JONES CHARLES S. GILPIN

DIRECTION
de FEO

Troupe de 90 Personnes
Les chanteurs ont fait sensation. *Toronto Star*

Commandes par la
poste dès maintenant

50c. \$7.00, \$11.50, \$2.00, \$2.50
et ann. seulement 50c. \$1.00, \$1.50, \$2.
VOYEZ LES JOURNAUX DU 15 SEP-
TEMBRE POUR les OPERAS et DATES.

IMPERIAL

medi et dimanche, representation
continue 1 à 11 p.m.
Lundi à vendredi, 1 à 5 et 7 à 11

OM MIX dans "Just Tony"

le NORCROSS et Virginia MILTON
 JESS BIBONATI
 BLANCHE & JIMMIE CREIGHTON
 COOPER & LANE
 LES NANTUCKET

PRINCESS
2 tois VAUDEVILLE De haute
classe
Cette Semaine- DE LYLE ALIDA
dans "Sadie - One of Those Girls"
7 autres grands numéros - 7 160-8

PARISIEN
P. 352 Limitée 110 places
Le semaine LE FILON
André Mouzy-Eon, 3 heures de Louise
Léon 11.50; orchestre 11.00; parterre
1fr. partie, balcon 11.00, 3ème partie
orch. 75c. Taxes non comprises
Tél. Uptown 352 163-5

GAIETY
BURLESQUE
Aujourd'hui 2 h et 8.15
Herby (Dutch) Ward & Sons
Meroff. 163-5

OWE'S
Laine et
TAMMERSTEIN
dans
"UNDER
OATH"
FRANK W. STAFFORD
4 autres numéros de vaudeville de

DANSE Merc. de 9 à 12

1505 (Classe de légion à 8)
 Salle Stanley, 92, rue Stanley,
 des prises tous les jours à 7 heures.
 (Plus de 1500 élèves à Montréal)
 classes d'enfants couvrent en octogone.
 5165 Prof. Frank Norman, Sr.
 envoyées par la poste.
 166-13-29-27

ELECTRA

MAINTENANT A L'AFFICHE

THOMAS MEIGHAN

—dans—

If you Believe it it's So"

vous arrivez en français. 165-5

néatre ST-DENIS

présentation continue de 1.15 à 1.30

omme Super-de-luxe, sous la direction
nelle de M. H. Thomas. Ouverture
orchestre Jean Drouin. Un coin du
ignoré. La comédie du St-Denis.

Commission spéciale des directeurs de l'Opéra, le grand quatuor de la Chapelle Magnan, Armand Gauthier, Paul te, Alfred Normand, sélections ands opéras. Représentation spéciale Denis. Une troupe d'étoiles dans le drame de la société "Quand le diable uir". Le Journal du St-Denis. Les nouvelles de la semaine. 185-1

AUTOMNE

KEY CLUB
septembre au
septembre
5 P. M.
au champ de courses partent
1.00 p.m.
2.00 p.m.
3.45 p.m.
Sherbrooke ouest et le chemin
taxe comprise

admis, 100-5

100

L'INDE EST EXASPÉRÉE DE L'ANGLETERRE

Causerie du très hon. Sastri au Canadian Club hier après-midi.

LES RAISONS

Le Très Honorable Srinivasa Sastri, membre du conseil vice-royal de l'Inde, Conseiller privé, a pris la parole hier midi au lunch du Canadian Club pour plaider la cause de ses compatriotes fixés au Canada.

M. Sastri a parlé avec une éloquence très persuasive et s'est servi d'arguments irréfutables; les avertissements aussi précis qu'autorisés qu'il a adressés à ses auditeurs ont paru, si l'on en juge par les applaudissements, porter net et juste.

"L'Inde est sur le point de perdre confiance en l'Empire britannique", a dit l'orateur. Et les deux raisons apportées sont: le manque de l'Angleterre à tenir les promesses faites aux Hindous pendant la guerre, et le manque de l'Angleterre envers la Turquie. Si, par-dessus ces deux sujets de mécontentement, on en invente un nouveau, tel que le traitement des Hindous pendant la guerre, la collaboration de toutes les forces de l'immense population à la défense de la civilisation, et l'octroi d'un gouvernement à demi-constitutionnel.

Aujourd'hui, on est sous l'impression que l'Angleterre, n'ayant plus un aussi urgent besoin de la collaboration morale et matérielle du peuple hindou, est prête à oublier les promesses d'autrefois, celle surtout de respecter la Turquie et le sentiment religieux des musulmans qui n'acceptent pas qu'un froissement inutilement forcé.

Selon M. Sastri, l'Inde est exaspérée par l'attitude haineuse et injustifiée de l'Angleterre envers le Califat et tous ses vœux sont avec les vaillantes troupes turques qui ont enfin libéré leur pays de l'envahisseur, protégé de l'Angleterre.

Tout ceci n'est, au fond, qu'un préambule. M. Sastri parle de la politique "irritante" du Canada contre les Hindous.

"Les Hindous ont combattu et ont versé leur sang pour donner aux autres une liberté qu'on devait leur refuser à eux-mêmes. Chaque citoyen de l'empire a droit au meilleur qu'il peut trouver aux Indes; cependant, les Hindous sont traités dans les autres dominions comme un peuple qui n'honore pas le drapeau Union Jack. Voilà la question qui se pose dans toutes les parties des Indes et que le Canada peut aider à résoudre.

"Il y a des précédents dans l'histoire canadienne qui justifient l'adoption d'une loi spéciale accordant ce privilège.

M. Sastri spécifie bien qu'il ne s'agit pas d'immigration en masse, mais d'assurer aux Hindous qui vivent ici un traitement égal à celui qu'on accorde à tous les autres sujets de l'Empire.

La salle du Ritz était remplie d'auditeurs distingués parmi lesquels nous avons remarqué le Dr John L. Todd, président; le Dr. H. C. J. Doherty, Sir Lomer Gouin, l'hon. Walter Mitchell, le sénateur Casgrain, le sénateur Macdonald, le sénateur White, Sir Frederick Williams-Taylor, T. B. Macaulay, Henri de Cerval, E. M. Macdonald, M.P., etc.

Le discours de M. Sastri a été très applaudi et a été suivi d'un grand succès.

Le discours de M. Sastri a été très applaudi et a été suivi d'un grand succès.

Le discours de M. Sastri a été très applaudi et a été suivi d'un grand succès.

Le discours de M. Sastri a été très applaudi et a été suivi d'un grand succès.

Le discours de M. Sastri a été très applaudi et a été suivi d'un grand succès.

Le discours de M. Sastri a été très applaudi et a été suivi d'un grand succès.

Le discours de M. Sastri a été très applaudi et a été suivi d'un grand succès.

Le discours de M. Sastri a été très applaudi et a été suivi d'un grand succès.

Le discours de M. Sastri a été très applaudi et a été suivi d'un grand succès.

Le discours de M. Sastri a été très applaudi et a été suivi d'un grand succès.

Le discours de M. Sastri a été très applaudi et a été suivi d'un grand succès.

Le discours de M. Sastri a été très applaudi et a été suivi d'un grand succès.

Le discours de M. Sastri a été très applaudi et a été suivi d'un grand succès.

Le discours de M. Sastri a été très applaudi et a été suivi d'un grand succès.

Le discours de M. Sastri a été très applaudi et a été suivi d'un grand succès.

Le discours de M. Sastri a été très applaudi et a été suivi d'un grand succès.

Le discours de M. Sastri a été très applaudi et a été suivi d'un grand succès.

Le discours de M. Sastri a été très applaudi et a été suivi d'un grand succès.

Le discours de M. Sastri a été très applaudi et a été suivi d'un grand succès.

Le discours de M. Sastri a été très applaudi et a été suivi d'un grand succès.

Le discours de M. Sastri a été très applaudi et a été suivi d'un grand succès.

Le discours de M. Sastri a été très applaudi et a été suivi d'un grand succès.

SITUATION DU TRAVAIL TRÈS SATISFAISANTE

Il y a de l'emploi pour tout homme de bonne volonté chez nous.

STATISTIQUES

Où en est la question du chômage? Il paraît évident qu'à l'heure actuelle, il y a de l'ouvrage pour tous les hommes de bonne volonté. Car il existera toujours des travaux qui cherchent un emploi en tirant le bon Dieu de n'en pas trouver ou qui font trop de difficultés. A défaut de grèves, il faut prendre des mesures.

Des faits. La semaine dernière, les chemins de fer nationaux de mandataires pour travailler aux usines de Québec. Ils n'en ont trouvés que quatre. Beaucoup d'entrepreneurs ont dû d'autre part retarder l'exécution de leurs contrats, faute d'ouvriers.

On pourra juger de la somme d'ouvrage érigé dans un seul domaine de l'activité, quand on aura pris connaissance des statistiques suivantes concernant les permis de construire octroyés le mois dernier:

Genre de construction	Quantité	Valeur
Maisons de rapport	4	279,000
Eglises	4	406,000
Manufactures	4	110,000
Garages publics	26	60,000
Hôtels	3	280,000
Édifices commerciaux	2	530,000
Residences	476	2,258,300
Écoles	7	495,500
Magasins	11	136,000
Entrepôts	4	41,000
Total des édifices	542	\$4,514,800

Digues et jetées 4 626,700

Égouts et conduites d'eau 4 65,000

Routes et rues 11 420,000

Travaux de génie en général 2 296,000

Total 563 \$5,922,600

Ces statistiques intéressent la province de Québec seulement.

Ces statistiques intéressent la province de Québec seulement.

Ces statistiques intéressent la province de Québec seulement.

Ces statistiques intéressent la province de Québec seulement.

Ces statistiques intéressent la province de Québec seulement.

Ces statistiques intéressent la province de Québec seulement.

Ces statistiques intéressent la province de Québec seulement.

Ces statistiques intéressent la province de Québec seulement.

Ces statistiques intéressent la province de Québec seulement.

Ces statistiques intéressent la province de Québec seulement.

Ces statistiques intéressent la province de Québec seulement.

Ces statistiques intéressent la province de Québec seulement.

Ces statistiques intéressent la province de Québec seulement.

Ces statistiques intéressent la province de Québec seulement.

Ces statistiques intéressent la province de Québec seulement.

Ces statistiques intéressent la province de Québec seulement.

Ces statistiques intéressent la province de Québec seulement.

Ces statistiques intéressent la province de Québec seulement.

Ces statistiques intéressent la province de Québec seulement.

Ces statistiques intéressent la province de Québec seulement.

Ces statistiques intéressent la province de Québec seulement.

Ces statistiques intéressent la province de Québec seulement.

Ces statistiques intéressent la province de Québec seulement.

Ces statistiques intéressent la province de Québec seulement.

Ces statistiques intéressent la province de Québec seulement.

Ces statistiques intéressent la province de Québec seulement.

L'EXPOSITION DE ROBERVAL



Vue Panoramique de l'Exposition pendant l'expertise des jeunes chevaux. La foule suit attentivement le travail du juge. (Photo Baily.)

64 ACCUSATIONS TROUVÉES FONDÉES

LE PROCÈS LE PLUS INTÉRESSANT SERA CELUI DE J. H. ROBERTS.

Les grands jurés ont fait leur entrée en Cour d'Assises à deux heures hier après-midi et ont rendu un verdict d'accusation fondée dans 64 causes. Leur président est M. E. A. B. Lacombe, greffier-conjoint de la Couronne.

On a ensuite fixé la date du procès dans quatre cas: William, accusé de manslaughter, le 18 septembre; Yvonne Alexiades alias Proulx, accusée de manslaughter, le 20; Tom James, blessures corporelles, le 21; et Willie Fournier, Fournier, manslaughter, le 22.

La cause de John H. Roberts, accusé de libelle diffamatoire sera la plus sensationnelle du présent terme.

Le juge Dominique Monet présidera.

Le grand jury a rendu des verdicts d'accusation fondée dans les causes suivantes:

Mary Lawton, recel; Bill Smith, vol; Albert Pietre et Achille Cloutier, intimidation; J. S. Lefebvre, vol; Sam Petrasky, blessures corporelles; Edmund Laun, vol; Connie Mole, vol; Frank Gabotils et Charles Jesus, recel; Joseph Lacroix, parjure; Sam Lipabitz et Charley Gold, complicité pour vol; Joseph Horvath, vol sur la personne; Thomas Lefebvre, tentative de vol sur la personne; Sam Noodeman, vol sur la personne; Paul Guivermont, vol avec violence; Jacob Vigne, tentative de vol sur la personne; Paul E. Lacombe et Joseph Hamel alias Tremblay, vol avec violence.

Deux accusations: Wong Ging, vol; Louis Firestone, recel; Sam Hart, recel; Leo Ostroff, vol; William Dibble, homicide involontaire; Emile Dussault, vol comme serviteur; Michel A. Cardin, vol comme agent; T. D. Costigan, vol comme serviteur; Emile Séguin, vol comme serviteur; Alfred Lafontaine, vol; John H. Roberts, libelle criminel; Albert Laroche, vol avec violence; Dennison Lavoie, vol; Morris Cochen, alias Bieritz, faux; Samuel Tatler, fraude et conspiration; Wilfrid Grignon et Henri Payer, vol; Joseph Latour, vol; Alfred Williams, alias Young, faux; Arthur Rose, faux chèques; Alphonse Bertholdi, vol; Georges Patry et Alexander Bertholdi, vol; Tom James, blessures; Albert Lacombe, parjure; Yvonne Desbines, alias Proulx, homicide involontaire; Hormidas Lalonde, vol; Gilbert Viau, recel; Wolf Myerson et Nathan Myerson, blessures; William Bravant, vol; Willie Fournier, homicide involontaire; L. P. Chevalier, parjure.

Il n'y a eu que deux verdicts d'accusation non-fondée dans les causes de John Petrasky, accusé d'avoir infligé des lésions corporelles, et de Denis Berthelme, accusé de vol.

Le verdict de culpabilité a été rendu dans les causes de la parolice se sont ouvertes lundi 4 septembre. Au couvent l'entrée des pensionnaires a eu lieu le même jour et au collège l'entrée des pensionnaires a été faite le 5.

—MM. Roch et Ambrose Pafard, sont partis pour le collège de Riverview où ils suivent un cours d'anglais.

—MM. Albert Dionne, Leo et Fernand Pilon, Paul Roger Kirovack, L. Poltras, Joseph et Ernest Gosselin, Joseph Armand Pafard sont allés continuer leurs études au collège Ste-Anne, Lacapostolle.

—Mlle Christine Talbot est retournée à Québec après avoir passé quelques jours chez son oncle M. Albert Dionne.

—Mlle Caron, d'Ottawa était, jeudi dernier, l'invitée de Mme Fernand Pafard.

—Mlle Edmond Casgrain, le Dr et Mme Gaudreau ainsi que Mlle Lacasse sont arrivés dimanche dernier, après une courte visite à Mme Raul Lavoie. Ils rentreront en ville après une séjourn de deux mois à Trois-Rivières.

—Mlle A. Coallard, de Montréal est l'hôte de sa sœur, Mme Wilfrid Morin.

—Mlle Ernestine Morin est de retour d'une promenade à Québec et à St-Pierre.

—Ernest Caron est allé à St-Pierre pour quelques jours.

—Lundi soir le 4, une grande apparition à M. Samuel Cloutier de St-Basile, a été l'occasion d'une soirée très intéressante. On ne connaît pas l'origine du feu, il paraît attribué à l'impression d'un état.

—Mlle Caron, d'Ottawa était, jeudi dernier, l'invitée de Mme Fernand Pafard.

—Mlle Edmond Casgrain, le Dr et Mme Gaudreau ainsi que Mlle Lacasse sont arrivés dimanche dernier, après une courte visite à Mme Raul Lavoie. Ils rentreront en ville après une séjourn de deux mois à Trois-Rivières.

—Mlle A. Coallard, de Montréal est l'hôte de sa sœur, Mme Wilfrid Morin.

—Mlle Ernestine Morin est de retour d'une promenade à Québec et à St-Pierre.

—Ernest Caron est allé à St-Pierre pour quelques jours.

—Lundi soir le 4, une grande apparition à M. Samuel Cloutier de St-Basile, a été l'occasion d'une soirée très intéressante. On ne connaît pas l'origine du feu, il paraît attribué à l'impression d'un état.

—Mlle Caron, d'Ottawa était, jeudi dernier, l'invitée de Mme Fernand Pafard.

—Mlle Edmond Casgrain, le Dr et Mme Gaudreau ainsi que Mlle Lacasse sont arrivés dimanche dernier, après une courte visite à Mme Raul Lavoie. Ils rentreront en ville après une séjourn de deux mois à Trois-Rivières.

—Mlle A. Coallard, de Montréal est l'hôte de sa sœur, Mme Wilfrid Morin.

—Mlle Ernestine Morin est de retour d'une promenade à Québec et à St-Pierre.

—Ernest Caron est allé à St-Pierre pour quelques jours.

—Lundi soir le 4, une grande apparition à M. Samuel Cloutier de St-Basile, a été l'occasion d'une soirée très intéressante. On ne connaît pas l'origine du feu, il paraît attribué à l'impression d'un état.

—Mlle Caron, d'Ottawa était, jeudi dernier, l'invitée de Mme Fernand Pafard.

—Mlle Edmond Casgrain, le Dr et Mme Gaudreau ainsi que Mlle Lacasse sont arrivés dimanche dernier, après une courte visite à Mme Raul Lavoie. Ils rentreront en ville après une séjourn de deux mois à Trois-Rivières.

—Mlle A. Coallard, de Montréal est l'hôte de sa sœur, Mme Wilfrid Morin.

—Mlle Ernestine Morin est de retour d'une promenade à Québec et à St-Pierre.

NECROLOGIES

FEU M. LEON ALLARD

St-Agapitville, 13. — Nous apprenons avec regret la mort d'un citoyen bien connu, M. Léon Allard, agent de la station de Craig's Road à l'âge de 29 ans.

Après une maladie soufferte avec résignation et courage il a rendu le dernier soupir, mardi le 15 août vers 3 heures p.m.

L'inhumation eut lieu vendredi le 18 août à St-Agapit. Le service fut chanté par l'abbé A. Castonguay, curé de la paroisse. Un grand concours de parents et d'amis assistaient à ses funérailles. La société des Chevaliers de Colomb à laquelle appartenait le défunt était représentée par plusieurs de leurs membres. Les tributs floraux, offrandes de messes et bouquets spirituels étaient nombreux. Outre son épouse le défunt laisse pour pleurer sa perte deux fils, Marcel et Roméo et sa mère Mme J. A. Allard, une sœur, Mlle Elisabeth Allard.

FEU M. ALLARD

FEU M. ALLARD

FEU M. ALLARD

FEU M. ALLARD

FEU M. ALLARD

FEU M. ALLARD

FEU M. ALLARD

FEU M. ALLARD

FEU M. ALLARD

FEU M. ALLARD

FEU M. ALLARD

FEU M. ALLARD

FEU M. ALLARD

FEU M. ALLARD

FEU M. ALLARD

FEU M. ALLARD

FEU M. ALLARD

FEU M. ALLARD

FEU M. ALLARD

FEU M. ALLARD

FEU M. ALLARD

FEU M. ALLARD

FEU M. ALLARD

FEU M. ALLARD

FEU M. ALLARD

FEU M. ALLARD

FEU M. ALLARD

FEU M. ALLARD

FEU M. ALLARD

FEU M. ALLARD

FEU M. ALLARD

FEU M. ALLARD

FUNÉRAILLES DE MADAME ALPH. CHAMPAGNE

Hier matin avaient lieu en l'église St-Jacques les funérailles de Mme Alphonse Champagne (née Emma Landry). L'absoute fut donnée par M. le curé Henri Gauthier et la messe fut chantée par M. l'abbé Pustenne, P. S. S., assisté de M. l'abbé J. T. Maréchal, curé de St-Marguerite, Léo Masson, comme diacre, et de M. l'abbé Blanchard, comme sous-diacre. On exécuta une superbe messe harmonisée sous l'habile direction de M. Lapierre, maître de chapelle.

Conduisant le deuil: le mari de la défunte, M. Alphonse Champagne, ses fils, Alphonse, Edouard et Léon, ses frères, Georges Landry, et Edy Landry, de Trois-Rivières, ses gendres, Tréfié Primeau, F. J. Brousseau, Aimé Orsali, Arthur Constant et Dr Ernest Charron. Ses petits-enfants, Aimé Orsali, Marcel Primeau et Jules Primeau, et une foule d'autres parmi lesquels on a remarqué MM. Alexandre Orsali, Thomas Orsali, Victor Martineau, C. R. Octave Lemay, Louis Gravel, Arthur Primeau, J. L. Primeau, Alfred Ledue, ex-député; J. Robert, Albert Talleyfer, J. A. Blondeau, A. W. Rinfret, Jos. Grenier, J. B. Chevalier, J. Lefebvre, Camille Lefebvre, Charles Prevost, J. A. Chevalier, Michel Anapay, A. Gagné, Charles Bursseau, ex-maire de St-Jacques, L. C. de Tonnancourt, Jos. Lamoureux, W. Clermont, J. Barsillon, Rodolphe Clermont, C. Turpin, A. R. Raker, J. C. S. Léves, A. E. Brégent, T. P. Sénéchal, Johnny Bertrand, Jos. Filiatrault, Charles Berger, Tréfié Bélanger, Théophile Desrochers, Gustave Mousseau, Jos. Renaud, René Faribault, N. P. Léves, J. Brousseau, E. Gendron, X. Drapau, J. Bureau, Edmond Vadeboncoeur, Thos. Dussault, E. Veilleux, Earl Lesage, Charles Duquette, D. Leford, Dr. Yvon Laurier, A. Gagnon, Henri Kleffer, Dr. Aimé Lamontagne, J. A. Charron, D. J. Desrochers, Dr. J. C. Poirson, Jacques Robitaille, E. Pastore, H. Giguère, Thomas Sartor, N. Fortin, Hector Fournier, Maurice Rivard, Fortuné Gaudreau, Georges et Damase Michot, Rodolphe Vary, H. Blais, E. Lacroix, N. C. Harvey, Gaston Boivin, Arthur Bouchard, E. E. Verdy, J. Lemoine, J. E. Benoit, J. E. Deslauriers, J. Hardman, H. Houde, J. A. Binette, J. R. Sherif, Henri Solé, E. Ledue, D. Préfont, A. R. Ranger, Henri Dupuis, Hector Fournier, Alph. Beaudoin, D. Huot, C. Daveluy, R. Vézina.

Les porteurs des cols du poêle étaient: MM. Willie Laroche, E. L. Gauthier, père, Omer Valois, John Bélanger, Honorat Lussier et Phil. Lippe Beaulac, père.

Les porteurs du corps étaient: MM. Victor Bédard, Honorat Dubé, Elzear Robitaille, Jos. Gauthier, Albert Beaudry et John Matte.

Le cortège était précédé par le mari de la défunte, ses fils et bon nombre de parents venus pour l'occasion.

Nous voulons exprimer AM. Pélouquin et à sa famille notre bien sincère sympathie dans le deuil cruel qui les frappe.

Condolaisons le deuil: MM. H. A. Archambault, son père; Edouard Archambault, son frère.

On remarquait dans le cortège: MM. J. O. A. Archambault, La Ph. Archambault, Dr H. A. Quintal, Dr L. A. Lamarche, Jos. McLaughlin, lieutenant Mahon, J. M. C. Havard, Elz. Giguère, P. Giron, M. Gervais, M. Doré, P. H. Beaupré, Alph. Lapierre, R. Bell, H. Hébert, Ed. Prud'homme, J. J. Gauthier, C. Rivet, Ad. Prud'homme, H. Doré, S. Roger, F. Prud'homme, Dr Eug. Prud'homme, Jos. Desrochers, P. E. Wilson, Alph. Coallier, L. Eug. Courtois, M. Martel, Robert Schen, L. Allard, M. Nollet, notaire Jeanotte, Raymond Prud'homme, H. de la Cueva, Noël Charpentier.

Condolaisons le deuil: MM. H. A. Archambault, son père; Edouard Archambault, son frère.

On remarquait dans le cortège: MM. J. O. A. Archambault, La Ph. Archambault, Dr H. A. Quintal, Dr L. A. Lamarche, Jos. McLaughlin, lieutenant Mahon, J. M. C. Havard, Elz. Giguère, P. Giron, M. Gervais, M. Doré, P. H. Beaupré, Alph. Lapierre, R. Bell, H. Hébert, Ed. Prud'homme, J. J. Gauthier, C. Rivet, Ad. Prud'homme, H. Doré, S. Roger, F. Prud'homme, Dr Eug. Prud'homme, Jos. Desrochers, P. E. Wilson, Alph. Coallier, L. Eug. Courtois, M. Martel, Robert Schen, L. Allard, M. Nollet, notaire Jeanotte, Raymond Prud'homme, H. de la Cueva, Noël Charpentier.

Condolaisons le deuil: MM. H. A. Archambault, son père; Edouard Archambault, son frère.

On remarquait dans le cortège: MM. J. O. A. Archambault, La Ph. Archambault, Dr H. A. Quintal, Dr L. A. Lamarche, Jos. McLaughlin, lieutenant Mahon, J. M. C. Havard, Elz. Giguère, P. Giron, M. Gervais, M. Doré, P. H. Beaupré, Alph. Lapierre, R. Bell, H. Hébert, Ed. Prud'homme, J. J. Gauthier, C. Rivet, Ad. Prud'homme, H. Doré, S. Roger, F. Prud'homme, Dr Eug. Prud'homme, Jos. Desrochers, P. E. Wilson, Alph. Coallier, L. Eug. Courtois, M. Martel, Robert Schen, L. Allard, M. Nollet, notaire Jeanotte, Raymond Prud'homme, H. de la Cueva, Noël Charpentier.

Condolaisons le deuil: MM. H. A. Archambault, son père; Edouard Archambault, son frère.

On remarquait dans le cortège: MM. J. O. A. Archambault, La Ph. Archambault, Dr H. A. Quintal, Dr L. A. Lamarche, Jos. McLaughlin, lieutenant Mahon, J. M. C. Havard, Elz. Giguère, P. Giron, M. Gervais, M. Doré, P. H. Beaupré, Alph. Lapierre, R. Bell, H. Hébert, Ed. Prud'homme, J. J. Gauthier, C. Rivet, Ad. Prud'homme, H. Doré, S. Roger, F. Prud'homme, Dr Eug. Prud'homme, Jos. Desrochers, P. E. Wilson, Alph. Coallier, L.

REVANCHE, L'ELECTION QUI VIENT

diner-causerie du club
Cartier - Macdonald hier
après-midi.

M. GAGNON

Les membres du Club Cartier, aux-
s'étaient joints de nombreux
se réunissaient hier au
pour leur déjeuner-causerie
qui était nombreuse.
M. Oscar Gagnon,
cat, parla de son acceptation du
de d'organisateur général du par-
lans la province, poste qui lui
il a été récemment offert.
« J'accepte, et je suis prêt », dit-il.
rès de l'organisateur est de
donner les efforts, d'unifier les
des volontés et d'être, en som-
me, serviteur de tous. Ce n'est
en poste de commandement.
Gagnon affirma ensuite la so-
de l'organisation conserva-
son adversaires, dit-il, croyant
un conservateur ténace; ils ont
merveille, de notre force et
de constater nos progrès.
savez que la majorité libérale
Libellé a été réduite de 500
et quelle majorité elle a eu
que l'officier rapporteur a dé-
celé des irrégularités dans le
de cette élection et qu'il a hé-
à proclamer le candidat libé-
ral.

Gagnon admit ensuite que le
avait besoin d'un nouvel ap-
de ressources diverses.
« On nous dit: "Vous n'avez pas
journal". C'est vrai, nous n'a-
pas de journal de combat, pas
journal qui soit absolument voué
défense des intérêts du parti.
nous considérons la ques-
sont toutes ses faces nous le
dit que nous en aurons un
d'ici longtemps ».

Le rapporteur parla ensuite des clubs
cercles du parti qui sont très
après et poursuivent une besoi-
n, et, pour terminer, M. Ga-
gnon exposa la tactique d'éloigner
de versaire qui adopte un à tous
articles du programme conserva-
teur ne se maintient qu'en fai-
sant la politique de l'opposition.
Après avoir dit ces mots, le rap-
porteur prit ensuite la parole pour
M. Gagnon de sa nomination
à lui porter l'encouragement
et chef.

Il remercia tous ceux qui con-
tribuent à l'élection de Libellé
candidat dit-il, n'a pas de
s'adresser qu'à l'adversaire et
à tous les moyens, loyaux ou
dépendant de ne veux pas ré-
ner. Attendons la prochaine
on.
Sauvé dit ensuite qu'il n'avait
déclaration à faire mais qu'il
opéra d'abord, bientôt le
de l'organisation du parti en
d'élections prochaines.
Le déjeuner était présidé par M.
Brassard. On nous a vu au-
sout M. Sauvé et M. Gagnon.
M. N. J. Bédard, L. Cami-
lle Gauthier, J. A. Bédard,
Dr Camille Bédard, J. Bédard,
Trépanier, C. Gauthier, A. V.
sude, W. J. Groulx, Art. La-
fleur, Forest, P. Simard, Her-
sch, J. A. Lamont, Jos. Proulx,
Cornellier, F. J. Curran, C. R.
s. Jos. Lorrain, D. W. Gau-
s, Charlier, Lorenzo et Ro-
Camirand, L. P. Ducharme,
evrier, Anatole Renaud, E.
J. Létourneau, Gust. Mo-
C. R. J. C. Lamathe, A. G.
I. O. Fournier, W. Lohel, H.
J. Chartier, Ch. Emard, C. R.
eau, Nap. Rochon, J. L. St.
C. R., etc.

ier de Saint-Fabien
de Rimouski

Le soir dernier, MM. René et
Belzile, Mlle C. Belzile et
Coulombe, MM. et Mmes
H. Ernest et J. F. Belzile,
qui ont pour Ste-Flavie à
on des noces d'or de M. et
Mme Deschênes.
Les Yvonne et Germaine Du-
St-Mois, étaient dernière-
à visite chez Mlle Alice Ber-
sillat.

Le Dr Alph. Portin, du St-
de Rimouski; le notaire et
E. Boucher, de Trois-Pis-
M. et Mme J. Nadeau, de
du-Loup; M. et Mme Louis
r, de St-Joseph; Mlle O.
r, de Val-Brillant; Mme Iré-
Antons, de Rivière-Bleue,
dimanche dernier de passa-
tre dévoué médecin, le Dr
pratiquant parmi nous de-
de six ans, vient de nous
pour aller à l'installation à St-
de Bagot, Blainville à son
sur le Dr Lacourrière, de
des Aulnaies.

de la colonisation
dans la Matapédia

Le bureau de la Colonisation,
J. E. Perreault, était de re-
lier, de son premier voyage
dans la vallée de la Sa-
bia.
Le bureau de gouvernement, il
s'agit d'élaborer des paroisses
de Wakefield et de Portland
comité de Hall au sujet de
struction d'un pont entre ces
paroisses, au-dessous de la ri-
vatière.
Le Paré, curé et Peter Don-
naire de East Wakefield, l'hu-
sité, curé et Thomas Bagley,
de Portland Ouest, compa-
cette délégation.
fut présentée par M. Joseph
dépêché à la législature.
M. Perreault répondit fort
liquement, déclarant bien con-
la région et promettant que ce
est construit.

UNIVERSITE DE MONTREAL

FACULTE DES LETTRES CHA-
RE DE LANGUES VIVANTES

On s'est habitué, surtout depuis
quelques années, à ne plus voir de
limites entre les différents pays à
cause de la très grande facilité des
communications modernes, et à
sauter avec un bien petit intérêt les
événements sans nombre qui se
passent chez les peuples les plus
éloignés. Cet intérêt particulier
est excité et entretenu par la lec-
ture quotidienne de la presse na-
tionale. Mais si un périodique étran-
ger nous tombe sous la main et
que nous n'en connaissions pas la
langue, nous éprouvons instincti-
vement le regret de ne pouvoir le li-
re, surtout s'il vient d'un pays dont
l'influence politique, industrielle et
commerciale, morale et économi-
que est reconnue dans le monde
entier. Nous serions alors heu-
reux de trouver facilement un
qui pût nous donner une exacte
interprétation au courant de la lec-
ture.

Il arrive aussi que nous nous
trouvons dans un réel embarras en
recevant des lettres dont nous ne
connaissions pas même le premier
mot, ou que nous ne pouvons nul-
lement répondre à des personnes
qui sont anxieuses d'entrer en com-
munications avec nous dans leur
langue maternelle, la seule du res-
te qu'elles comprennent. La consi-
tation de ne pouvoir agir person-
nellement en cette circonstance et
l'obligation d'avoir à recourir à
une tierce personne qui puisse nous
aider d'une manière efficace ne
contribuent pas peu à nous faire
détruire ardemment l'étude des lan-
gues si l'occasion devient favora-
ble.

C'est pour permettre à nos con-
citoyens de se distinguer de plus
en plus par le savoir et la compé-
tence que la Faculté des lettres de
l'Université de Montréal a fondé
une chaire de langues vivantes
allemand, espagnol et italien
dont les cours se donnent à huit
heures du soir. Comme les pre-
miers cours commencent samedi
prochain le 15 septembre, on est
prié de s'adresser au professeur,
l'abbé Henri Jasmin, à l'Universi-
té, 185, rue Saint-Denis, avant
l'heure des cours.

L'Exposition de Saint- Michel de Bellechasse

Saint-Michel-de-Bellechasse, 13.
—C'est aujourd'hui qu'aura lieu l'ex-
position de la Société d'agriculture,
division du comté de Belle-
chasse. L'exposition durera deux
jours, et l'installation ainsi que la
visite des exhibits commencent
demain. Le secrétaire, M. Calus,
Lacroix, dit qu'il n'y a pas moins
de 1,100 exhibits, tous du plus haut
intérêt. M. Luc Dupuis, de Saint-
Roch des Aulnaies, donne un prix
spécial à décerner entre les trois
concurrents primés pour les pro-
duits de l'étable. Jeudi sera la
journée officielle des visiteurs. On
attend, parmi ces derniers: M. C.
A. Fournier, député du comté à
Ottawa; l'hon. Antoine Gauthier,
ministre des travaux publics; l'hon.
le gouverneur provincial; l'hon.
J. E. Caron, ministre de l'agricul-
ture; MM. Narcisse Savoie, Léo
Brown, L. P. Roy, Le 14, à deux
heures de l'après-midi, il y aura as-
semblée et discours.

IL ONT PLUS CONFIANCE AU MAGISTRAT

Hamilton, 13. — George Mc-
Vittie et Norman Ryan, condamnés
pour vol de banque à Montréal,
ont comparu hier devant le juge
Gauld sur l'accusation d'avoir volé
deux banques, ici. Ils ont causé
toute une surprise en demandant
d'être jugés par un juge sans jury.
On croyait qu'ils seraient ju-
gés par un jury au cours de la
séance d'hier.

Cercle catholique de voya- geurs de St-Hyacinthe

(Spécial à la PATRIE)
St-Hyacinthe, 13. — Le cercle ca-
tholique des voyageurs de commerce
de cette ville par l'entremise de
son conseil local, M. Th. Adémar
Fontaine, vient d'obtenir de l'hon.
secrétaire de la province des lettres
patentes l'incorporant sous le nom
suivant: Le Cercle Catholique des
Voyageurs de Commerce de St-Hya-
cinthe incorporé. La principale pla-
ce d'affaire de la dite corporation
sera en la cité de St-Hyacinthe et
le montant auquel sont limités les
biens immobiliers que la corpora-
tion peut posséder est de \$5,000.

Terrible explosion

San Bernardino, Californie 13. —
Une terrible explosion qui a secoué
les maisons dans la partie sud-ouest
de la ville et a été entendue à plu-
sieurs milles à la ronde, s'est pro-
duite à 8 heures 57 hier soir. C'est
la plus terrible qui ait eu lieu de-
puis le commencement de la grave
des employés d'ateliers de chemin
de fer. Des hommes ont été en-
voyés examiner les ponts entre San
Bernardino et Colton.

Les cors s'amolissent rap- idement avec un bain de pieds chaud. Un traite- ment infallible.

L'extraction des cors et des callosi-
tés par les soins de la seule
méthode parfaite de vous débarrasser
de ces excroissances douloureuses.
Prenez seulement une minute ou deux
pour répandre quelques gouttes de
l'Extracteur de cors sans douleur de
Putnam sur la surface sensible du
cor ou des callosités et la douleur est
enlevée de suite; ensuite vous ne pen-
serez plus à vos cors, parce qu'ils
ne vous feront plus souffrir. Ensuite
prenez un bain de pieds chaud pen-
dant cinq ou dix minutes. Les cors se
détachent et tombent. C'est un grand
soulagement que vous retirez de
l'Extracteur de cors sans douleur de
Putnam, il coûte peu cher et est en
vente chez tous les pharmaciens.

NOUVELLE CRISE AU SUJET DES REPARATIONS

La Belgique exige de l'Alle-
magne qu'elle dépose
100 000 000 marks-or.

LA FRANCE

Paris, 13. — Le gouvernement
belge a formellement demandé à
l'Allemagne hier soir de déposer
100,000,000 de marks-or à la Ban-
que Nationale de Bruxelles, mais la
demande est émise de façon à
permettre à l'Allemagne de répon-
dre et d'entamer de nouvelles négocia-
tions. Bien que le 15 septembre
soit la date fixée pour la livraison
de l'or, il n'est guère probable
qu'une décision précise sur la ques-
tion des réparations soit arrêtée
avant la semaine prochaine. Dans
l'intervalle les membres de la com-
mission travaillent à l'inévitable
compromis.

La France appuie fermement le
gouvernement de Bruxelles en de-
mandant la stricte application des
termes de la récente décision des
réparations, de vigoureuses repré-
sentations de la part du premier
ministre français, M. Poincaré, se-
raient en grande partie la cause du
retard de la délégation belge de
Berlin et de la demande d'or.

La Grande-Bretagne est en faveur
des propositions allemandes pour la
prolongation du moratorium de six
mois à dix-huit mois.

D'après ce projet, l'Allemagne,
avec la garantie de la Reichsbank,
payerait les 70,000,000 de marks-or
cette année en trois versements,
en six, douze et dix-huit mois. Le
compromis comporte le paiement de
cette somme en six mois.

Karl Bergmann, envoyé spécial
allemand, a conféré avec des mem-
bres de la commission des réparations
hier après-midi et a fait plu-
sieurs suggestions, mais il n'a pu
obtenir de nouvelles concessions. Il
a expliqué qu'une limite de six mois
était trop courte et que si l'Allema-
gne était obligée de payer 270,000,
000 de marks-or en six mois le
mark s'effondrerait. Il a informé
des délégués qu'un moratorium de
dix-huit mois permettrait à l'Alle-
magne d'acheter la monnaie étran-
gère nécessaire pour rencontrer les
paiements sans nuire davantage au
mark.

Armand Boisseau veut un procès expéditif

(Spécial à la PATRIE)
St-Hyacinthe, 13. — Dans les cau-
ses du Roi va Boisseau, le prévenu
a opté pour un procès expéditif sa-
medi dernier devant le juge Ma-
chand récemment nommé juge en
chef de la cour des magistrats de
Québec. On se rappelle que M. Ar-
mand Boisseau avait été condamné
en juillet dernier à subir son procès
sur charges de rébellion, l'accusation
d'association au prochain terme des
assises criminelles de 1923.
Après que M. Boisseau eut opté
pour un procès expéditif, ces cau-
ses ont été fixées au 27 courant.

COURRIER DE JOLIETTE

—Les autorités religieuses de l'é-
vêché ont bien voulu récompenser
les petits servants de messe du zèle
qu'ils ont déployé durant les vacan-
ces. Cette semaine, tous sont partis
en automobile, pour un voyage-pi-
que-nique à L'Assomption. M. l'abbé
Heuter Ferland, vicaire à la ca-
thédrale, les conduisait.

C'est avec plaisir que nous ap-
prenons le prompt rétablissement de
M. J. A. Martin, ingénieur civil. M.
Martin souffrait depuis quelque
temps d'une inquiétante maladie de
la gorge. Nous lui souhaitons une
guérison complète et rapide.

M. G. Forbes vient de nom-
mer M. l'abbé Félix Poirier chapel-
lain au Jardin de l'Enfance Saint-
Joseph. M. Poirier était chapelain
à l'hôpital Saint-Ésèbe.

Mercredi dernier, le 6 septem-
bre, fut célébré à la cathédrale, le
mariage de M. Gérard Marcell, avec
Mlle Jeanne Malo, fille de Mme
veuve E. A. Malo, de cette ville. Nos
souhais de bonheur à l'heureux
couple en voyage.

M. George Desrochers, shérif
du district, est revenu enchanté
d'un voyage à Chicoutimi où il est
allé visiter son gendre et sa fille,
M. le docteur et Mme R. Madore.

La Patrie

Il y a vingt ans

Le samedi 13 septembre 1902.

Nouveaux pères blancs. Cinq jeu-
nes Canadiens-français s'en vont se
faire missionnaires. Ils sont par-
tis hier soir pour New-York en com-
pagnie du Rév. Père Jean Forbes,
et s'en vont à Alger.

L'outillage du port de Québec.
La Chambre de Commerce demande
que les travaux se fassent le plus
tôt possible. On prie aussi le Paci-
fique de continuer le service rapide
entre Montréal et Québec.

Toute la récolte de l'année der-
nière au Manitoba est aujourd'hui
vendue, et d'après les calculs offi-
ciels le chiffre de la vente produit
par cette récolte serait de \$33,000,
000.

La récolte des biscuits au lac St-
Jean est extraordinaire cette année.
M. L.-E. Ote, un marchand de Ro-
berval, en a acheté à lui seul pour
\$10,000 qu'il a exportés et vendus.

COURRIER DE L'ISLET

Le jeune employé de la banque
Nationale de L'Islet qui s'était en-
fui avec une somme de quatre mille
deux cents dollars a été arrêté à
Moncton. L'argent a été trouvé
moins cinq cents dollars.

Plusieurs personnes nous ont
quittées pour aller passer quelques
mois ailleurs. Entre autres: Mlle
Jeanette Caron, étudiante pour un di-
plôme de garde-malade à St-Fran-
çois d'Assise; Mlle Henriette Rossé
enseignera dans un convent; M.
Paul Bernier, après avoir fait son
cours d'étude à St-Amand de Lapa-
catoire, continue ses études au sémi-
naire, peut-être élève à la prêtrise
après un cours de quatre années.

M. Ludovic Verreault de St-
Roch des Aulnaies est venu diman-
che faire visite à Mme Auguste Pa-
lard.

Mmes Alphonse Dion et Emile
Lavoie ont fait un voyage à la Gra-
nde Ile où M. Lavoie occupe la place
d'ingénieur; elles ont aussi été les
hôtes du Dr et Mme Martineau.

Mme Minguy de Québec, ainsi
que ses enfants nous ont quitté
après un séjour d'un mois chez Mme
Romuald Fortin.

BRONCHITE ASTHMATIQUE

Soulagée par "Fruit-a-tives" d'é-
touffements et de respira-
tion pénible.



MADAME PENNINGTON

New Rockland, Province de Québec.
"En 1919, je fus atteinte de bron-
chite asthmatique. Personne ne sait
combien je souffris pendant l'hiver.
Je commençai à avoir des crises d'é-
touffements—j'avais trois ou quatre
pénibles par jour. Le médecin me dé-
clara qu'il ne pouvait rien faire pour
moi."

"Au printemps 1920, je commençai
à prendre du Fruit-a-tives. En quel-
ques jours les crises cessèrent et je
n'en ai pas eu depuis le 7 mai 1920.
Je désire dire à toutes celles qui souf-
frent comme j'ai souffert, ce que fit
pour moi le Fruit-a-tives. Plusieurs
crurent que l'asthme allait revenir
avec l'hiver, mais grâce au "Fruit-a-
tives," il n'a pas reparu."

Madame J. J. PENNINGTON.

50c la boîte, 6 pour \$2.50. Boîte
d'essai 25c. Chez tous les marchands
ou expédié par la poste sans frais par
Fruit-a-tives Limited à Ottawa.

que ses enfants nous ont quitté
après un séjour d'un mois chez Mme
Romuald Fortin.

Dans
les Cigares
**WHITE
OWL**
vous avez la
qualité et la valeur
3 pour 25¢

General Cigar Co. Limitée
Contrôlé et opéré par
Imperial Tobacco Co. of Canada Limitée

ALMY'S

LE PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL

Rues Bleury, Ste-Catherine et St-Alexandre



Voyez nos Petits Enfants dans la Revue des Modes d'Automne 1922

qui sera répétée demain, vendredi et samedi. Des MODELES
VIVANTS exhiberont des vêtements de mode pour l'automne
et les toilettes de mise pour toutes les occasions de la journée.
N'oubliez ni le temps ni l'endroit. 2.30 p.m. à 4.00 p.m.

Musique récréative par l'orchestre Léon Kofman. —Quatrième étage.

Il y a plusieurs nouveaux ménages:
de nouveaux logis s'ouvrent inces-
samment et ceux qui furent fermés
cet été se rouvrent de nouveau, et un
grand nombre de choses sont néces-
saires afin de rendre le foyer atra-
yant et confortable.

Voici des articles spéciaux qui vous
aideront à améliorer votre intérieur;
et, de plus nos ateliers sont prêts à
vous faire des rideaux, à couvrir et
recouvrir vos meubles, et à vous des-
siner des draperies spéciales.

LITERIE

Draps de lit double 2.49 la paire
Faits de bon coton canadien non em-
pesé, et bien tissé, et bien bordé. Pleine
grandeur de 72 x 90.

4 Taies d'oreiller pour 1.00
Faites de bon coton canadien non em-
pesé, pleine grandeur de 36 x 42.

Douillettes bien bourrées 2.98
Couvertures artistiques en bleu, rose
et vert. Grandeur 60 x 72 et une bonne
pesanteur pour les hivers dans la ville.
ALMY'S—Deuxième étage. Commandes postales remplies.

Rideaux en Etamine et Marquisette 2.59
LA PAIRE

Peut-être désirez-vous des rideaux qui peuvent être suspendus en
une minute; alors ceux-ci feront votre affaire. Grandeur: 2 1/2 verges x 36
pouces, en marquisette et étamine, finis avec de l'insertion et de la den-
telle. Des rideaux de cette qualité se vendent régulièrement 3.95 la paire.

Les Nouvelles Cretonnes sont Arrivées

Il y en a pour tous les goûts et tous les usages. De plus vous trouvez
ce que le coût d'embellir votre maison ne coûtera pas cher. Ces cretonnes
de 36 pouces ne se vendent que .49 la verge.

ALMY'S—Deuxième étage—Commandes postales remplies.

Flanellette blanche .29 la verge

Les usages de la flanellette blanche sont innom-
brables, de telle sorte que tout ce que nous avons
à dire est que c'est une très bonne qualité, douce,
bien tissée et large de 34 pouces.

Tissu "Eiderdown" .59 la verge

Vous serez étonné de la douce sensation de
ce tissu lorsque les jours froids seront arrivés.
Large de 27 pouces, lavable, ce tissu fait de belles
robes de bain et de gentils kimonos.

ALMY'S—Deuxième étage—Commandes postales remplies.

Spéciaux à notre Epicerie 'Self-Serve'

qui économiseront pour vous
LE PRIX DE NOS THES EST LE MEME.

Ailleurs le thé a augmenté de .15 à .20 la livre, durant les derniers six mois. The "English Breakfast" .50 la livre, 3 livres pour 1.45 Thé "Special Afternoon" .60 la livre, 3 livres pour 1.75 Café spécial d'Almy's dans des bocaux d'une livre .55 la livre. Saumon "Clover Leaf" .30 la boîte, 3 pour .87	Soupe "Campbell's" ou Fèves .15 la boîte, 6 pour .87 Marmalade anglaise "Hartley's", jarre d'une livre .32, 3 pour .94 4 pour 1.00 Poudre à pâte "Eggo", boîte de 2 1/2 livres .55, boîte de 5 lbs. 1.05 Miel meilleure qualité, jarres de 7 oz. .20, chaudière de 5 lbs. 1.00 Fleur "Ogilvie" ou "Regal" sac de 7 livres .31 ALMY'S—Sous-sol.
--	---

Ameublement en Jonc en 3 Morceaux

à
55.00

Sofa, fauteuil et
berceuse avec large
bras, en jonc fini
fumée bien couverte
en belle cretonne et à
ressorts, juste ce qu'il
faut pour la véranda
et le gazon, aussi
bien que pour le vi-
voir. Vaut 100.00.

Carpets Wilton

Carpets à dessins orientaux en deux grandeurs
seulement; en couleurs qui sont appropriées pour
toutes les chambres.

9 x 10.6. Valant 110.00. Prix de vente 89.00

9 x 12. Valant 125.00. Prix de vente 99.00

Carpets écossais en velours 32.50

Carpets de couleurs unies avec bordures de
teinte plus foncée; vert, rose, gris qui est si pré-
féré pour chambres à coucher et vivoirs. Une
grandeur 9 x 7.6 vaut 45.00

ALMY'S—Deuxième étage.—Commandes postales remplies.

C'est la

**Semaine de
l'Auto Usagé**

—chez—

GINSBURG

Des occasions extraordinaires sont offertes durant cette
vente. Un choix d'autos usagées dans un bel assortiment d'une
variété exceptionnelle. Tous représentent des valeurs mer-
veilleuses.

Un léger dépôt réservera la voiture que vous aurez choisie.

GINSBURG MOTOR CO.

288, rue Ste-Catherine ouest
et
317, rue Université.

Une des principales sources d'économie sera dans le développement de la production de la laine. Les moutons ont été vendus à \$5. Les bons veaux ont été pris \$9 et ceux de qualité moyenne à partir de \$7. La majorité des veaux offert

du pouvoir eau commença la compagnie.

La Hollins qui emploie actuellement 2.200 hommes emploiera bientôt 3.000 hommes aussitôt que ces agrandissements seront terminés.

Les arrivages sont faibles sur le marché des animaux et les prix se maintiennent.

Abattoirs de Montréal, 13. — Les

rapport de \$3 à \$3.75.

Les agneaux étaient rares et les meilleures bêtes ont rapporté \$10, 25 alors que les qualités moyennes et inférieures ont rapporté \$3 et \$7. L'emouton s'en vendra à \$2.50 et \$3.50.

Le marché du porc n'a pas changé, les slets se vendant à \$12. et \$12.50.

Les arrivages de ce matin ont été de 85 bovins, 130 moutons et agneaux, 260 cochons et 190 veaux

BONS DE LA VICTOIRE

DU

DOMINION DU CANADA

VENANT À ÉCHÉANCE LE 1^{ER} DÉCEMBRE, 1922

LA BANQUE DE MONTREAL agissant au nom
du Ministre des Finances, est prête à effectuer
sans frais, l'échange des bons ci-haut mentionnés
pour

Des bons 5 1/4% 5 ans
échéant le 1^{er} novembre, 1927
ou
Des bons 5 1/4% 10 ans
échéant le 1^{er} novembre, 1932

DES DÉTAILS COMPLETS seront fournis sur de-
mande par toute succursale de la Banque de
Montréal au Canada.

**La Discrétion
est le
Meilleur Atout
pour un
Placement**

Vous savez peut-être que les obligations municipales ou gouvernementales sont un placement des plus désirables, mais quand les acheter n'est pas aussi clair. Il est évident, tout de même, que c'est le moment propice d'acheter, car les taux d'intérêt sont au-dessus de la normale.

C'est aussi le bon temps de vendre certaines obligations. Par exemple, si vous avez des obligations qui deviennent dues prochainement, vous seriez bien inspiré d'en disposer et d'en reverser le produit aux obligations municipales.

plus longue échéance afin de vous assurer pour plusieurs années le taux actuellement élevé de l'intérêt sur l'argent.

Donnez-nous la liste de vos obligations qui deviennent
dus prochainement et nous vous proposerons un échange
bien défini.

Wood, Gundy & Company,
Toronto 222, rue St-Jacques New-York
innipeg Montréal. Londres, Ang.
Téléphone Main 707

ons de la Victoire

et à 5½ pour
érêt

1er décembre 1922

VERSION

es détenteurs des bons échéants, qui désirent profi-
ce privilège de conversion, devraient porter leurs

TARD QUE LE 30 SEPTEMBRE, à une succur-

échange, pour les bons remis, un reçu officiel maintenant une promesse de distribution de bons correspondants de la nouvelle émission.

Les détenteurs des bons échéants pleinement enregistrés l'intérêt est payable par chèques émis à la fin de l'année, le 1er décembre, comme à l'ordinaire, des chèques d'intérêt. Les détenteurs de bons à court terme et de bons à long terme recevront le dernier coupon non payé avant de remettre le bon lui-même pour être converti en bons de la nouvelle émission.

Les bons remis seront envoyés par les banques au Trésor des Finances, Ottawa, où ils seront échangés contre des bons de la nouvelle émission, sous forme de bons pleinement enregistrés, ou de bons à coupons entiers, ou de bons à coupons au porteur, avec intérêt payable le 1er mai et le 1er novembre de chaque année, et la durée de l'emprunt. Le paiement du premier coupon se fera le 1er mai 1923, et les bons de la nouvelle émission seront transmis aux banques pour distribution

Les bons de l'émission arrivant à échéance, qui

W. S. FIELDING,
Ministre des Finances.

107-2 0 0 0 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22

LA POLITIQUE CONSERVATRICE ET LA PRESSE

Une déclaration de M. Arthur Sauvé au sujet d'un article du "Journal".

SUR LA VOIRIE

Un de nos rédacteurs a demandé ce matin à M. Arthur Sauvé, ce qu'il pensait de l'article du "Journal" d'Ottawa au sujet de la politique du gouvernement de Québec sur la voirie.

Le chef de l'opposition a répondu: "Le 'Journal' d'Ottawa, n'est pas l'organe du parti conservateur. Il reçoit actuellement des faveurs, du patronage du gouvernement d'Ottawa. Il y a dans le 'Journal' de forts éléments de la 'Free Press' ancienne organe du parti libéral, à Ottawa. Aux jours où l'atmosphère était d'unionisme, la 'Free Press' s'est déclinée en faveur du 'Journal', mais les intérêts des maîtres de la 'Free Press' furent sauvegardés.

"Nous avons aussi dans notre province, une certaine presse que les chefs libéraux citent comme organe du parti conservateur. Cette presse a cessé d'être l'organe de mon parti, le jour où leurs directeurs se sont associés avec des chefs libéraux pour faire pratiquer les intérêts personnels, des spéculations financières ou industrielles.

"Qu'il soit question d'alliance politique dans le pays, cela est discutable, mais le journaliste ne l'admettra jamais que l'on se serve d'un grand parti et que l'on expose ce parti à la ruine pour servir des intérêts particuliers, des intérêts inavouables dans des combinaisons souterraines.

"L'organisation de l'opposition provinciale est à considérer la question de presse, et elle sera bientôt en état de dire à chacun de ses amis de la province quels sont les journaux qui méritent leur confiance. Elle compte de nombreux amis, de nombreux adhérents dans la province."

Religieuses qui s'en vont en Chine

(Spécial à la PATRIE)

Sherbrooke, 13. — Voici les noms des cinq religieuses qui embarqueront cette semaine pour la Chine et qui feront partie de la mission de Kien-Yung vicariat de Mer-Sau. Ces religieuses sont du couvent des Soeurs Missionnaires de Notre-Dame des Anges, rue Champlain, Sherbrooke.

Soeur St-Michel Archange, (Mlle Léontine Côté); Soeur Saint-Pierre (Mlle Albina Domb); Soeur Saint-Georges (Mlle Anna Thomas); Soeur Saint-Joseph (Mlle Anne Marie Turgeon); Soeur Saint-Louis de Gonzague (Mlle Léontine Gendron).

Les bureaux de poste qui seront fermés

Le bureau d'été de "Kawawana" sera fermé le 15 et à partir du 15 courant.

Après cette date toutes les matières postales adressées à ce bureau seront expédiées sur le bureau de St-Sauveur des Monts.

Le bureau de poste d'été de Lac Renard sera fermé le 15 et à partir du 15 courant.

Après cette date toutes les matières postales adressées à ce bureau seront expédiées sur le bureau de poste de Ste-Adèle.

Le bureau de poste d'été de Camp Ouarou sera fermé le 15 et à partir du 15 courant.

Après cette date toutes les matières postales adressées à ce bureau seront expédiées sur le bureau de poste de Notre-Dame de la Merci.

Pêcheries canadiennes

Vancouver, 13. — Plusieurs membres de la Commission de pêcheries du Canada ont commencé hier à préparer un rapport sur les problèmes de la pêche sur la côte du Pacifique. Ils présenteront ce rapport au gouvernement.

Dans le rapport on traitera du projet de séparer le portefeuille de la marine et des pêcheries, des moyens pour peupler de nouveau, de saumon les côtes de la Colombie Anglaise, de l'embarquement sur le saumon, du projet de pêcher la pêche dans la rivière Fraser de concert avec les Etats-Unis, de l'émigration des pêcheurs aux Orientaux et enfin, de la fixation des lois et des saisons pour la pêche.

"La France Républicaine"

La France Républicaine aura son assemblée générale le dimanche, 17 septembre à 2 h. 30 dans une des salles de l'Union Nationale Française, 347, avenue Viger.

Les membres ou les postulants qui n'auraient pas reçu de convocation sont priés de prendre le présent avis comme en tenant lieu. L'ordre du jour comporte les élections et la réorganisation des sections de famille. Aussi nos invitations tout particulièrement pour que tous soient présents.

Une Simple Application de cette Pâte et les Poils Disparaissent

(Secrets du Boudoir)

L'usage judicieux de la pâte délatone assure à n'importe quelle femme une peau claire et sans poils follets.

Pour préparer une pâte, mélangez un peu de délatone en poudre avec un peu d'eau, et appliquez alors sur les poils non désirables pendant deux ou trois minutes. Une fois la pâte enlevée et la peau nettoyée, toute trace de poils follets sera disparue. L'emploi de délatone n'occasionne aucune douleur et ne marque pas la peau, même la plus sensible, mais pour être assurée de bons résultats, soyez sûre d'avoir le délatone authentique.

L'intérieur Éléant

Par DOBOTHY ETHEL WALSH

TABLE DE TOILETTE MODERNE

L'ingéniosité de nos maîtresses de maison est charmante yramment. Elles ont imaginé de changer leur table de toilette, quelques réajustements sont splendides, d'autres moins bien. Aujourd'hui je vais vous en citer un qui me semble ravissant.



La propriétaire de la chambre illustrée par notre artiste ne possédait pas de jolie table de toilette et sa bourse ne lui permettait pas d'en acheter une comme elle l'aurait désiré. Elle réfléchit et voici ce qu'elle fit. La porte de son cabinet de toilette était ornée d'un long miroir, elle le détacha et le plaça au milieu du panneau du fond de sa chambre à coucher, suffisamment bas pour que l'on puisse s'y mirer assise sur un pouf. Dans son

greiner elle découvrit quelques planches servant à ranger des vieux livres, elle les demanda et en fit faire deux petites armoires qu'elle peignit en émail blanc avec filets or; elle les plaça de chaque côté de la glace et réalisa son grand désir à peu de frais.

DU GRAND OPERA EN FRANCAIS AU MAJESTY

LA TROUPE DEFOE NOUS OFFRIRA CARMEN, FAUST, LA BOHEME, THAIS.

Selon que nous l'avons annoncé samedi dernier, la saison lyrique va commencer fort tôt à Montréal, puisque, à partir du 25 de ce mois, nous aurons pour quatre jours au Majesty, la visite de la troupe de l'Opéra de Foe. Cette troupe vient d'obtenir un très grand succès à Baltimore, et à Toronto. L'exposition nationale canadienne, elle a remporté six représentations, le vaste colléage qui se trouve sur les terrains, Signor George DeFoe est un Napoléon, qui, comme Cernuschi, commença par être chanteur d'opéra, et il devint assistant général de l'Opéra Covent Garden, à Londres. Aux Etats-Unis, il ne perd pas de temps et organise des troupes comprenant les meilleurs chanteurs, capables de donner le meilleur répertoire à des prix abordables. Il viendra à Montréal avec une troupe complète, un chœur, un orchestre et des décors. Enfin, il se propose de nous servir à part plusieurs opéras en italien, "Carmen", "Faust", "La Bohème" et "Thais" en français. Ceci est un bien des vus du théâtre Majesty dont la politique est de ne rien négliger pour plaire à l'immense clientèle canadienne-française.

Accusation fondée contre Sir M. Allan

La Couronne a demandé hier après-midi, au grand jury qui siège actuellement de rendre un verdict d'accusation fondée contre Sir Montagu Allan, président de la Banque des Marchands du Canada.

Mes C. A. Wilson et J. J. Creelman, procureurs de la Couronne, ont assigné George Edwards, de Toronto, comptable expert, et J. N. Kilbourne, ancien secrétaire de la banque, pour témoigner devant le grand jury à la suite de l'acte d'accusation signée par le procureur général, M. H. B. Mackenzie a été appelé, hier après-midi, à témoigner devant le grand jury.

Le grand jury a fait savoir aux parties qu'il ne pourrait pas s'occuper de cette cause immédiatement par suite du grand nombre de cas soumis à son étude.

S'il y a verdict d'accusation fondée, l'opinion prévaut que Sir Montagu Allan demandera de comparaitre devant un juge des Sessions de la Paix.

Le grand jury siégera probablement toute la journée.

L'EXPOSITION DE STE-SCHOLASTIQUE

C'est mardi prochain le 18, que s'ouvrira la quinzième exposition annuelle de Ste-Scholastique, pour se continuer jusqu'au 22 et les informations que nous recevons de la secrétaire, nous portent à croire qu'elle dépassera en importance, les expositions des années précédentes.

On nous signale que le Secrétaire a reçu des inscriptions non seulement de la Province de Québec, mais aussi des provinces d'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Etat du Vermont.

Une excursion en Auto

(Spécial à la PATRIE)

St-Hyacinthe, 13. — M. L. A. St-Germain, agent d'assurance de cette ville, part aujourd'hui avec un groupe de ses voyageurs pour une excursion aux Etats-Unis.

Le voyage se fait en auto et les excursionnistes se proposent de visiter New-York et les autres villes principales de la Nouvelle Angleterre.

Pèlerinage au Cimetière

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE, 13. — Le pèlerinage au champ des morts aura lieu dimanche prochain, la cérémonie au cimetière St-Michel à deux heures et demie.

Le sermon en français sera prononcé par M. le curé Dolor Biron, de Sherbrooke-Est, et en anglais par M. l'abbé Nil Saint-Laurent, curé de la Nouvelle paroisse de Bishop's Crossing.

Essen, 13. — Le ministre du commerce de Prusse vient de permettre à la compagnie Krupp l'émission d'une monnaie provisoire de 100,000,000 de marks. La note est payable dans soixante jours. Les billets émis ne dépasseront pas 500 marks.

MTRES-MONET ET FILION AGIRONT COMME PROCUREURS

Me FARBIEAULT fait SIGNIFIER UNE REQUÊTE A M. L. HOULE A CET EFFET.

Me René Farbieault, notaire, a fait signifier, hier, à M. Léon Houle, un avis à l'effet qu'il cessait d'agir comme procureur sur la requête en nomination d'un créancier aux biens de l'abbé Delorme. L'avis ajoute que MM. Amédée Monet et Ephrem Filion qui agissaient comme procureurs de l'abbé Delorme en juin, dirigeront, maintenant, cette requête.

Cette décision de Me Farbieault semble indiquer qu'il y a des différends sérieux dans la famille Delorme.

Le requérant, Adolphe Tétrault, beau-frère de l'abbé Delorme, a déclaré continuer sa procédure et ses sœurs de Delorme, par l'entremise de Me Houle, s'opposent énergiquement à la requête en sa basant sur les dispositions du droit canonique qui indique la marche à suivre dans toute procédure judiciaire contre un prêtre; il faut obtenir la permission de l'évêque avant de poursuivre. L'évêque agira comme médiateur, et s'il ne peut réussir à régler l'affaire, ou si donne son autorisation, ou si laisse les parties libres d'agir de leur grès. La sanction ecclésiastique, au cas de déobéissance, est l'excommunication.

Le requérant appuie sa prétention sur le fait que Delorme ayant été déclaré aliéné mental, ne peut pas gérer ses biens.

Le docteur Brochu, surintendant de l'asile de Beauport, n'a pas encore envoyé de certificat de folie.

Me Houle a déclaré, hier, que sa cause était prête, mais a refusé de faire connaître ses plans avant l'audition de la cause en cour. Il est fort probable qu'il s'agira de choses intéressantes, a-t-il ajouté.

Les deux parties font des préparatifs élaborés et il est certain que cette nouvelle phase de l'affaire Delorme ne manquera pas d'intérêt. Peut-être verrons-nous encore les sommités médicales dans la boîte aux témoins?

AYEZ DES CHEVEUX FONCES ET PARAISSEZ JEUNE

Personne ne remarque que vous avez foncé vos cheveux gris ou fanés, avec du thé de sauge.

La grand-mère avait toujours soin de conserver ses cheveux noirs, luisants et abondants avec le mélange du Thé de Sauge et de Safran. Toutes les fois que ses cheveux tombaient ou prenaient une apparence morte, fanée et rayée, ce simple mélange était employé avec ses merveilleux effets. Demandez à toutes les pharmacies le "Weyth's Sage and Sulphur Compound", et on vous donnera une grosse bouteille de cette ordonnance de l'ancien temps, améliorée par l'addition d'autres ingrédients et prête à l'usage à très bas prix. Ce remède simple est certain de rendre la beauté et la couleur naturelle aux cheveux.

Un pharmacien bien connu du bas de la ville, dit que tout le monde se sert de la "Weyth's Sage and Sulphur Compound", car ce remède foncé si naturellement et si facilement que personne ne peut dire qu'il a été appliqué, et c'est facile de l'employer. Vous humectez simplement un peigne ou une brosse molle et vous la passez à travers vos cheveux, ne prenant qu'une mèche à la fois. Le matin, les cheveux gris auront disparu; après une ou deux autres applications, ils seront revenus à leur couleur naturelle et paraîtront luisants, doux et jolis.

61

C'est la semaine d'aut s usagés chez GINSBERG

Examinez les attentivement Faites-en l'essai

Hamilton, Ont., 13. — Les officiers ont été élus à la réunion annuelle du Canadian Club. B. C. Nicholas, Victoria, président; Mme J. A. Hyndman, Victoria, vice-présidente; P. J. Sehl, secrétaire-trésorier honoraire; vice-présidents provinciaux: Alberta, A. D. Stanley; Colombie Britannique, l'évêque De Pauliers; Manitoba, le major C. K. Newcombe; Nouveau-Brunswick, H. A. Porter; Nouvelle-Ecosse, D. Fraser Harris; Ontario, col. Fred S. Deacon; Québec, col. Allan Magee.

Un projet de développement a été présenté par le major J. T. Alexander, de Toronto, et accepté. Ce plan comporte l'organisation de clubs pour jeunes gens dans tous les grands centres du Canada.

Les Canadian Clubs élisent l'exécutif

Hamilton, Ont., 13. — Les officiers ont été élus à la réunion annuelle du Canadian Club. B. C. Nicholas, Victoria, président; Mme J. A. Hyndman, Victoria, vice-présidente; P. J. Sehl, secrétaire-trésorier honoraire; vice-présidents provinciaux: Alberta, A. D. Stanley; Colombie Britannique, l'évêque De Pauliers; Manitoba, le major C. K. Newcombe; Nouveau-Brunswick, H. A. Porter; Nouvelle-Ecosse, D. Fraser Harris; Ontario, col. Fred S. Deacon; Québec, col. Allan Magee.

Un projet de développement a été présenté par le major J. T. Alexander, de Toronto, et accepté. Ce plan comporte l'organisation de clubs pour jeunes gens dans tous les grands centres du Canada.

Employez Souvent les Aliments Clark

Les aliments préparés Clark sont d'une grande variété et préparés par des cuisiniers habiles, d'après les méthodes les plus modernes et sous l'étroite surveillance du gouvernement.

Les cuisines Clark vous aideront à économiser beaucoup de temps et de combustible et vous donneront, au plus à prix, de nombreux plats délicieux.

Aucune perte avec les aliments Clark.

Préparés au Canada, par des Canadiens avec des produits de ferme canadiens.

W. CLARK, Limited, MONTREAL.

MONTREAL, P.Q., SAINT-REMI, P.Q., et HARROW, ONT.

1001 FAITS

Un cadavre dans une carrière.

M. Bernard Desormes, 531, 1ère Avenue Rosemont, passait hier à midi et demi, le long de la carrière de la rue Iberville lorsqu'il vit un corps d'homme qui flottait. La police prévenue réussit à identifier le cadavre. Il s'agit d'un Italien, Leo Radiero, 60 ans, 1098, rue Boyer, disparu depuis dimanche. On ignore comment le décès s'est produit, suicide ou accident. L'homme laisse une femme et des enfants en Italie.

Ne traversez pas derrière un tramway.

D. Harlowitch, 35 ans, 19 Côte St-Luc, venant de descendre de tramway au coin des rues Ste-Catherine et St-Denis, hier à 5 h. 10, il passa derrière le tramway arrêté et s'enferra sur l'autre voie, quand une auto conduite par M. Ernest Lamarche, 6 avenue Oscar venant en sens inverse le frappa et le projeta sur le sol. L'homme fut conduit à l'hôpital Général avec une blessure au front et deux côtes fracturées.

Les Malles pour l'Europe

Une dépêche de lettres seulement pour être expédiée par le paquebot "Manchuria" quittant New-York le 13 courant, sera fermée au bureau de poste central à 7 h 00 p.m. le 13 courant.

Une dépêche de lettres seulement devant être expédiée par le paquebot "President" Harland, quittant New-York le 16 courant, sera fermée au bureau de poste central à 7 h 00 p.m. le 16 courant.

Une dépêche de lettres seulement devant être expédiée par le paquebot "France" quittant New-York le mercredi 20 courant, sera fermée au bureau de poste central à 7 h 00 p.m. le 20 courant.

Une dépêche complète devant être expédiée par le paquebot "Empress of Scotland" quittant Québec le 13 courant, sera fermée au bureau de poste central à 6 h 00 a.m. le 13 courant.

Une dépêche complète devant être expédiée par le paquebot "Empress of Scotland" quittant Québec le 13 courant, sera fermée au bureau de poste central à 6 h 00 a.m. le 13 courant.

NAVIGATION

French Line

S. S. FRANCE

"Le Bateau de l'Élégance"

Ce paquebot glorieux est depuis longtemps réputé pour le charme de son aménagement et l'excellence de sa cuisine. Ici le voyageur trouve cette atmosphère subtile de la France avec ses raffinements de service qui tiennent le plaisir du voyage.

Départs 20 Septembre, 11 Oct. New-York-Plymouth-Havre-Paris

Pour renseignements complets consultez les agents de la Ligne Française dans votre ville ou écrivez à Genin-Trudeau, représentants généraux de la Compagnie, 24, Quai, rue Notre-Dame, Montréal.

CANADIAN PACIFIC

DEPARTS

Sept. 13-Melita-Southampton, Anvers.

Sept. 18-Victorian-Liverpool.

Sept. 19-Corican-Glasgow.

Sept. 19-Empress of Scotland-Cherbourg-Southampton.

Sept. 22-Montcalm-Liverpool.

Sept. 24-Meragana-Glasgow.

Sept. 27-Minnedosa-Southampton, Anvers.

Sept. 29-Montclair-Liverpool.

Oct. 6-Empress of France-Cherbourg, Southampton, Hambourg.

Oct. 8-Montrose-Liverpool.

Oct. 12-Tunisian-Glasgow.

Oct. 13-Melita-Southampton, Anvers.

Oct. 13-Victorian-Liverpool.

Oct. 17-Empress of Britain-Cherbourg, Southampton, Hambourg.

Oct. 17-Montcalm-Liverpool.

Oct. 18-Meragana-Glasgow.

Oct. 21-Minnedosa-Southampton, Anvers.

Oct. 24-Montclair-Liverpool.

Nov. 4-Empress of France-Cherbourg, Southampton, Hambourg.

Nov. 8-Tunisian-Glasgow.

Nov. 8-Melita-Southampton, Anvers.

Nov. 10-Victorian-Liverpool.

Nov. 14-Empress of Britain-Cherbourg, Southampton, Hambourg.

Nov. 17-Montcalm-Liverpool.

Nov. 18-Meragana-Glasgow.

Nov. 21-Minnedosa-Southampton, Anvers.

Nov. 24-Montclair-Liverpool.

Nov. 28-Empress of France-Cherbourg, Southampton, Hambourg.

Nov. 31-Tunisian-Glasgow.

Nov. 31-Melita-Southampton, Anvers.

Nov. 31-Victorian-Liverpool.

Nov. 31-Empress of Britain-Cherbourg, Southampton, Hambourg.

Nov. 31-Montcalm-Liverpool.

Nov. 31-Meragana-Glasgow.

Nov. 31-Minnedosa-Southampton, Anvers.

Nov. 31-Montclair-Liverpool.

Nov. 31-Empress of France-Cherbourg, Southampton, Hambourg.

Nov. 31-Tunisian-Glasgow.

Nov. 31-Melita-Southampton, Anvers.

Nov. 31-Victorian-Liverpool.

Nov. 31-Empress of Britain-Cherbourg, Southampton, Hambourg.

Nov. 31-Montcalm-Liverpool.

Nov. 31-Meragana-Glasgow.

Nov. 31-Minnedosa-Southampton, Anvers.

Nov. 31-Montclair-Liverpool.

Nov. 31-Empress of France-Cherbourg, Southampton, Hambourg.

Nov. 31-Tunisian-Glasgow.

Nov. 31-Melita-Southampton, Anvers.

Nov. 31-Victorian-Liverpool.

Nov. 31-Empress of Britain-Cherbourg, Southampton, Hambourg.

Nov. 31-Montcalm-Liverpool.

Nov. 31-Meragana-Glasgow.

Nov. 31-Minnedosa-Southampton, Anvers.

Nov. 31-Montclair-Liverpool.

Nov. 31-Empress of France-Cherbourg, Southampton, Hambourg.

Nov. 31-Tunisian-Glasgow.

Nov. 31-Melita-Southampton, Anvers.

Nov. 31-Victorian-Liverpool.

Nov. 31-Empress of Britain-Cherbourg, Southampton, Hambourg.

Nov. 31-Montcalm-Liverpool.

Nov. 31-Meragana-Glasgow.

Nov. 31-Minnedosa-Southampton, Anvers.

Nov. 31-Montclair-Liverpool.

Nov. 31-Empress of France-Cherbourg, Southampton, Hambourg.

Nov. 31-Tunisian-Glasgow.

Nov. 31-Melita-Southampton, Anvers.

Nov. 31-Victorian-Liverpool.

Nov. 31-Empress of Britain-Cherbourg, Southampton, Hambourg.

Nov. 31-Montcalm-Liverpool.

Nov. 31-Meragana-Glasgow.

Nov. 31-Minnedosa-Southampton, Anvers.

Nov. 31-Montclair-Liverpool.

Nov. 31-Empress of France-Cherbourg, Southampton, Hambourg.

Nov. 31-Tunisian-Glasgow.

Nov. 31-Melita-Southampton, Anvers.

Nov. 31-Victorian-Liverpool.

QUEBEC SERT D'EXEMPLE AUX ANTIPODES!

La Nouvelle-Zélande s'informe du commerce des spiritueux par l'Etat.

PLEBISCITE

La question du contrôle des li-
queurs par le gouvernement de la
Nouvelle-Zélande sera soumise aux
électeurs lors des élections triennales,
probablement vers la fin de no-
vembre prochain. Ce plebiscite
compréhendra trois questions. Vou-
lez-vous continuer le régime ac-
tuel (la vente libre); 2o, adopter le
système de l'achat et de l'exploita-
tion du commerce par l'Etat; 3o,
ou vous prononcer en faveur de la
prohibition totale? C'est la New
Zealand Moderate League qui a pris
l'initiative de ce mouvement. Cette
association possède des ramifications
dans tout le pays: à Auckland,
à Hawkes Bay, dans le Taranaki,
le Canterbury et l'Otago. Elle a
pour devise: "La modération est
la vraie tempérance".

Nous extrayons de ces renseigne-
ments intéressants d'une lettre que
le président de la ligue, M. D. M.
Findlay, vient d'adresser au surin-
tendant de l'Assistance Publique,
M. Albert Chevalier. Voulez-vous
connaître la valeur exacte du régime
de la vente des spiritueux par l'Etat,
tel qu'établi dans le Québec, la
ligue demande de bien vouloir lui
fournir tous les renseignements
possibles sur la question. M. Che-
valier vient justement de satisfaire
à ce légitime désir.

POUR OBVIER AU GRAND NOMBRE DE NOS ECOIERS

LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE INSTALLERA ONZE NOUVELLES SALLES DE CLASSES.

Le Bureau Central de la Commis-
sion des Ecoles Catholiques, à son
assemblée d'hier, a pris les mesures
nécessaires pour prendre soin du
surplus d'écoliers qui a été constaté
dans plusieurs écoles de la ville. A
cet effet le Bureau a autorisé les
diverses commissions à louer dans
diverses maisons l'école des sœurs
suffisantes pour l'accommoder.
Il sera ainsi possible de loger les
enfants de la paroisse St-Dominique
et six pour les enfants de la
paroisse française de divers autres
districts.

Le Bureau a aussi notifié le con-
trat pour l'école St-Arsène accordé
par la commission du district nord
à MM. Fillion et Frère au coût de
\$111. L'école qui aura trois
classes et sera faite de briques, mes-
urant 160 par 60 et contiendra 22
classes et une grande salle de ré-
création.

Plethore d'accidents à Vancouver

Vancouver, 12. — Dans le cours
de la soirée trois autres personnes
sont mortes dans des accidents. Ca-
la porte donc à huit le nombre de
personnes mortes depuis samedi.

A deux heures du matin, John
Duncan est mort à Point Gray. Il
était un des passagers dans l'hy-
dronaut tombé à l'eau lundi ma-
tin.

On a retrouvé hier le corps du
major MacLaurin, de la Canadian
Air Station. Le major MacLaurin
est une autre victime de la chute
dans l'eau de l'hydravion.

J. A. Armer, âgé de 42 ans,
s'est noyé en tombant d'une poutre
supérieure du quai Ballantyne ac-
tuellement en construction. L'acci-
dent est arrivé à minuit.

André Fender, âgé de 35 ans, a
été frappé à mort lors d'une colli-
sion entre son auto et un tram-
way.

Toute une récolte détruite par le feu

Freelighsburg, P.Q., 12. — La mai-
son de M. James Harvey a été en-
tièrement consumée par le feu hier.
On estime les dommages à cinquante
mille dollars. La grange est aussi
brûlée avec toute la récolte de
grain et d'avoine et avec 21 têtes
de bétail. Plusieurs milliers de pieds
de pin et d'épinette et 75 cordes de
bois ont aussi passé à la flamme. L'assu-
rance ne couvre qu'une partie des
dommages causés par le feu.

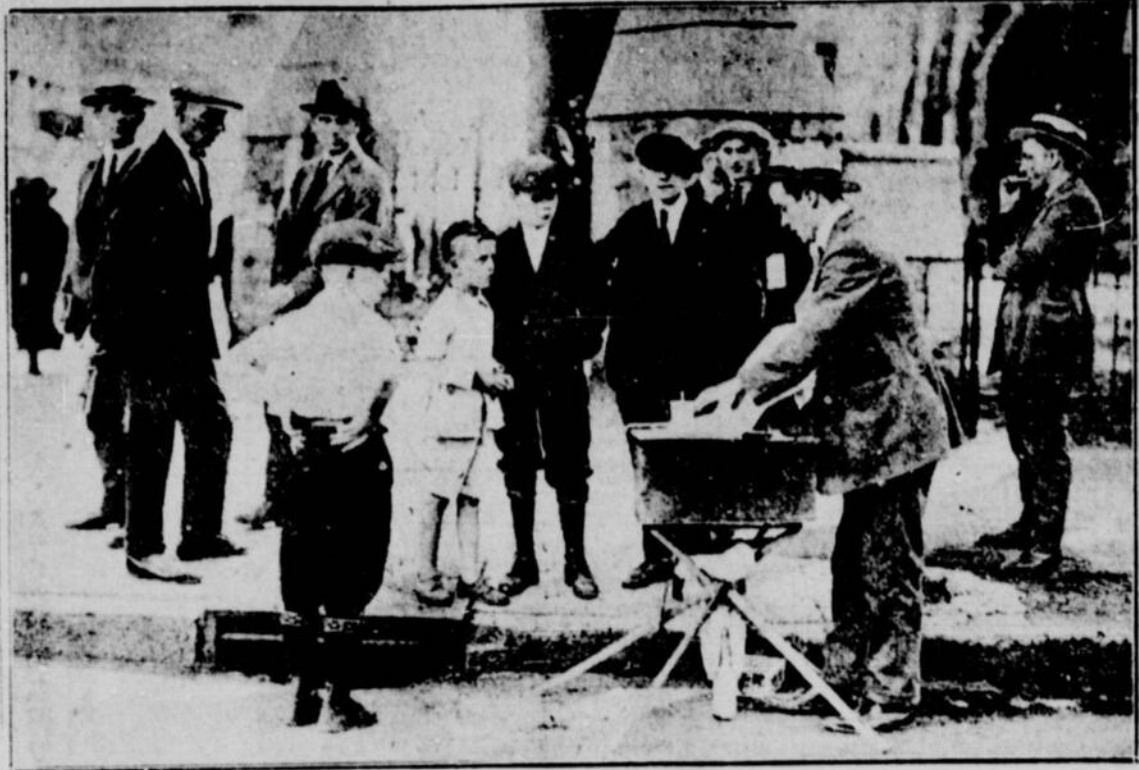
SERVANTES DEMANDEES

Nous avons actuellement un cer-
tain nombre de bonnes positions
disponibles pour servantes, généra-
les, cuisinières, bonnes d'enfants,
filles de chambre, filles de table,
couples, etc.

Dans chaque cas, la rémunération
est proportionnée au travail demandé.
On ne requiert pas d'expérience;
la volonté de bien faire suffit.

A noter, de plus, qu'il n'en coûte
pas un son pour obtenir ces posi-
tions. Il suffit de se présenter dans
un bureau d'emploi au Bureau de l'In-
formation de "La Patrie", 120 Est, rue Ste-Catherine
à l'Est 5800.

SCENE DE LA RUE



Un charlatan en train de vendre des mille et un riens qui ne coûtent que dix sous et qui sont utiles, très utiles. Ce vendeur offre une colle pour réunir tout ce que l'on veut, même les ménages désunis. (Photo la PATRIE).

LE SANATORIUM DU PARC MAISONNEUVE

LES SOEURS PEUVENT TOU-
CHER LEURS \$150,000 QUAND
ELLES VOUDRONT.

Les intentions du gouvernement
de la province, relativement au
traitement des tuberculeux, ont été
nettement définies par le premier
ministre, l'autre jour. Comme quel-
qu'un lui faisait remarquer que les
sœurs de la Providence avaient
attendu avant de commencer les
travaux de restauration à l'immeu-
ble du Mont LaSalle, au parc Mai-
sonneuve, parce qu'elles manquaient
de garanties suffisantes, le premier
ministre répéta que la somme de
\$150,000 avait bien été accordée
et que les sœurs n'avaient qu'à
s'adresser au gouvernement, à Qué-
bec, pour obtenir tous les rensei-
gnements qu'elles désiraient.
Le premier ministre dit que
le gouvernement prendra la con-
trôle du sanatorium de Sainte-
Agathe, lorsqu'on aura fini d'y
traiter les anciens soldats, ce qui
pourrait prendre encore une année
environ. Il y a actuellement des
lits vacants à ce sanatorium, mais le
gouvernement prendra le contrôle
du sanatorium complet, lorsqu'il
sera disponible, et non de quelques
lits seulement, ce qui compliquerait
inutilement l'administration.

Un mois de prison.

Joseph Lawrence, de Blue Bon-
nets, et Frank Overton, rue St-An-
toine, ont été condamnés à un mois
de prison aux travaux forcés hier
par le recorder Cordeau de Verdun
pour vol de 4 paires de bas et d'une
chemise.

NOS GRANDES ROUTES ET LE GOUVERNEMENT

LA PROVINCE ASSUME LE COUT
TOTAL DE LEUR ENTRETIEN.

L'hon. L. A. Taschereau, premier
ministre de la province, déclarait
l'autre jour, au cours d'une con-
versation aux bureaux du gouverne-
ment, que ce n'était pas l'intention
du gouvernement d'assumer le coût
total de l'entretien de toutes les
routes rurales construites dans la
province, conformément à l'acte
des bons chemins de 1912, routes
dont la construction a déjà coûté au
gouvernement la somme de \$35,
000,000. Le premier ministre a
dit que le gouvernement avait l'in-
tention d'entretenir à ses frais
certaines routes principales pour
lesquelles il ne payait jusqu'ici que
50% des réparations. Car, il sem-
ble que sur ces grandes routes où
le trafic des touristes domine, ce
n'est pas le fermier qui endommage
ces routes. Du reste, le trafic
des touristes profite à toute la
province en général. De plus, en
assumant les frais d'entretien et
de réparations, le gouvernement
donne l'outil à la main, n'entend
pas attendre quatre ou cinq
ans, — comme la chose est arri-
vée — alors que les détériorations
sont telles qu'il faut bien souvent
reconstruire toute la route. Le
gouvernement entend, par routes
principales, des routes comme cel-
les de Montréal-Québec, Edouard
VII, Lévis-Jackman, Sherbrooke-
Derby, Sherbrooke-Montréal, ac-
tuellement en construction, Mon-
tréal-Mont-Laurier, Trois-Rivières-
Shawinigan, Québec-Rimouski et
quelques autres grandes routes de
ce type. Cette politique du gou-
vernement semble rencontrer l'as-
sentiment général.

INCENDIE QUI CAUSE \$15,000 DE DOMMAGES

LES FLAMMES ONT RAVAGE
HIER SOIR UN IMMEUBLE
RUE ST-CLAUDE.

Une alarme sonnée vers 11:15
heures hier soir amenait plusieurs
postes du district centre, sous les
ordres du chef de district Dooran,
aux Nos 29 et 33 St-Claude où le
feu s'était déclaré dans le magasin
de merceries de M. A. Augé.
Le feu fut découvert par un des
pensionnaires de l'étage supérieur,
où Mme Vve G. Desmeules tient
une pension et valait fut aussitôt
donnée. A l'arrivée des pompiers,
les flammes s'élevaient déjà commu-
niées au deuxième étage et la façade
de la construction n'était plus
qu'un brasier ardent. Plusieurs
jets d'eau furent utilisés et grâce
au travail efficace de nos braves
pompiers le feu était sous contrôle
quelque vingt minutes après, quel-
qu'il ne fut définitivement éteint
que vers 1 heure du matin. On croit
que les dommages s'élèveront à la
somme de \$15,000 car l'eau et la
fumée ont fait beaucoup de ravages.
Il apparaît que le feu a pris nais-
sance à l'avant du magasin, mais
on ignore encore la cause exacte de
l'incendie. Les 11 pensionnaires de
l'étage supérieur durent rebrous-
ser chemin devant les flammes qui leur
compèrent la sortie sur la rue au-
dessus de la porte. Ils traversèrent
à l'arrière où ils furent bientôt
en toute sécurité.

SHERBROOKE, 12. — Des pré-
paratifs se font actuellement pour
la bénédiction de la cloche et du
presbytère à Joliette, paroisse
non éloignée de Sherbrooke, cette
bénédiction se fera par Mgr Laroc-
que, évêque de Sherbrooke.

EFFETS DU DIVORCE SUR LA PENSION ALIMENTAIRE

DECISION IMPORTANTE EN
COUR SUPERIEURE.

Le juge MacLellan, de la Cour
Supérieure, a rendu son jugement
hier après-midi, dans la cause de
Bernadette Desnoyers contre Wil-
frid David.

Les faits sont les suivants: Ber-
nadette Desnoyers avait pris une
action en séparation de corps con-
tre Wilfrid David son époux. Ce
dernier avait répliqué par une ac-
tion en séparation de corps et
sa femme l'a ensuite poursuivi
pour pension alimentaire, qu'elle
obtient. Cela se passait le 29 février
1920.

Depuis ce temps des parties ont
obtenu leur divorce à Ottawa et il
s'agissait de décider si le divorce
prononcé par le Sénat fédéral peut
affecter des catholiques romains
domiciliés et mariés dans la Pro-
vince de Québec.

Le droit de la femme au main-
tien de sa pension alimentaire, dit
le juge, résulte et est co-existant
avec le mariage. Dans le pré-
sent cas, le divorce a dissout le ma-
riage, et ainsi effectivement que la mort
naturelle de l'une des parties en
autant que leurs droits matrimo-
niaux sont concernés. Le sujet du
divorce, en autant que Québec est
concerné jusqu'à présent, est sous
la seule juridiction du Parlement
du Dominion, qui a exercé sa ju-
ridiction sur l'application de David
pour être divorcé de sa femme, et la
présentation que la dissolution du
mariage par divorce ne s'applique
pas aux catholiques romains domi-
ciliés et mariés dans la province
de Québec, est non fondée en loi
et ne peut pas prévaloir.

Le juge conclut donc que David
n'est plus obligé de payer pension
à sa femme et que les deux actions
en séparation de corps sont nulles.
Il les a donc renvoyées, mais sans
frais.

ON TROUVE DU CHARBON PARTOUT

Sault Ste-Marie, 12. — On a
trouvé du charbon à Gros Cap, à
11 milles de Sault Ste-Marie. Sept
morceaux ont été apportés ici hier
matin pour être montrés. C'est
Charles O'Connor qui a fait ap-
porter ce charbon. Il est intéressé
dans le développement de la nou-
velle mine de Gros Cap.

C'est la
semaine
d'autos
usagées chez

GINSBURG

Les valeurs vous
étonneront.

Aux Grands Magasins Dupuis

Complets de Serge Bleue pour Garçons



COMPLETS à deux culottes, pour garçons de
9 à 16 ans, serge bleue garantie tout laine; con-
fection soignée, jolis modèles; les deux culottes
sont entièrement doublées.

—Au premier.

13.95

PALETOTS POUR GARÇONS

PALETOTS de mi-saison, pour garçons de 2 à 8 ans; modèle
"Reef" avec boutons dorés et ornement sur la manche;
cheviote marine

5.00

7.50

SOUS-VETEMENTS POUR GARÇONS

CAMISOLE ET CALE-
CONS en coton ouaté, marque
Penman, pour garçons; gran-
deurs 22 à 32. Prix, le
morceau

Combinaisons de
même qualité, chacune

1.75

CAMISOLE ET CALE-
CONS en laine naturelle fine
cachemire, série 45, marque
Penman, grandeurs 22 à 32.

1.05 à 1.65

—Au premier.

Au Rayon des Gants

GANTS en pure soie,
pour dames; nuances:
brun, blanc, noir, gris,
chamois et blanc rayé
noir; 2 fermoirs, la
paire

.89

GANTELETS en pure
soie, marque Kayser, pour
dames; nuances: brun,
gris pâle, blanc, noir, mas-
tic, haute nouveauté pour
l'automne; pointures 6 à
7 1/2. Prix, la
paire

1.98

GRAND SPECIAL Serge Bleue Marine

SERGE bleu marine tout
laine, 54 pouces, surface
croisée serrée; la meilleure
teinture anglaise garantie
ne pas se décolorer au soleil
ni à l'eau de mer; qualité
durable appropriée pour
costumes de gymnastique, ro-
bes de fillettes, jupes, etc.
etc. Valeur rég. 1.69 pour

.95

—Au rez-de-chaussée.

Au Rayon des BAS

BAS en coton par côtes,
marque "Buster Brown",
pour fillettes et garçons,
pointures 6 à 10, en noir
seulement. Val. 75

.59

BAS golf pour hommes
et garçonnets; nuances:
brun, gris, marine, gris
foncé, noir; revers de cou-
leurs variées; pointures:
7 à 10 1/2. Prix, la
paire

.49

—Au rez-de-chaussée.

Chaussures pour Garçons et Fillettes

BOTTINES en chevreau noir,
pour enfants, modèle Blucher,
très confortable, semelle assez
épaisse, fausse-semelle et ren-
forts solides; pointures 8 à 10 1/2
Rég. 2.45 la paire, 500

1.59

—Au premier.



BOTTINES pour garçons, che-
vreau glacé noir, forme large,
ronde ou mi-pointue, bonne se-
melle. Une chaussure idéale pour
écoliers.

Pointures 11 à 13, la

2.98

Pointures 1 à 5, la

3.95

—Au rez-de-chaussée.

Manteaux et Robes pour Fillettes

MANTEAUX POUR FILLETES DE 2 A 14 ANS
CHOIX DE PLUS DE 500 MODELES

Nouveaux tissus: cheviote, Polo, whitney, velours, chin-
chilla.

Nuances: marine, beige, sable, taupe, brun, gris, Co-
penhague, rouge. Les prix va-

6.98 à 35.00

ROBES de serge bleu ma-
rine, pour fillettes de 6 à 12
ans; encolure ronde, man-
ches longues, jupe par plis;
ceinture, manches et enco-
lure garnies de pi-
qûres de soie

3.98

ROBES noires en serge,
pour fillettes de 6 à 14 ans;
encolure haute, manches lon-
gues, jupe par plis.

6.98

ROBES de serge tout
laine, pour fillettes de 6 à
14 ans; modèle à deux
morceaux; jupe par plis;
garniture de motifs bro-
dés en soie. No-
tre prix

9.98

ROBES de soie taf-
fetas pour fil-
lettes.

17.98

—Au premier.

CHAPEAUX POUR FILLETES

CHAPEAUX en peluche d'excellente
qualité pour fillettes de moins de 14
ans; modèle canotier ou genre relevé en
avant, nuances: noir, marine, brun afri-
cain et castor; garnitures de longs pen-
dants de ruban. Spécial

5.98

ET

6.98

CHAPEAUX en pelu-
che zibeline, pour écolie-
res; nuances: marine,
noir, brun africain et
castor; modèle canotier à
bord relevé; pendants de
ruban. Spécial

2.98

CHAPEAUX nouveaux
pour enfants; duvetine,
drap fin et peluche; choix
de plusieurs jolis mô-
dèles, de couleurs ou noirs.
Spécial

4.98 à 12.00

—Au premier.



Toute une Vie Consacrée à un Idéal au Bénéfice de l'Humanité

Regardez en arrière — si vous êtes assez âgé — à l'an
1900—il y a vingt-deux ans.

Cette année-là—Vendredi, le 30 mai, pour être exact—
M. W. S. Richardson commença à s'occuper de service
de buanderie soignée à son propre compte, sous le nom de

"The Crown Laundry Co."

Le grand idéal pour M. Richardson
c'était QUALITE D'ABORD. Non
seulement une propreté scrupuleuse
mais aussi un fini parfait des effets
personnel et de la lingerie de maison.

Servir un public difficile à leur satisfac-
tion complète et ininterrompue, tel était
l'objectif, en fournissant un travail d'une
haute qualité inconnue jusqu'alors.

Comment M. Richardson réussit à attein-
dre et maintenir un tel objectif pendant les

années suivantes, se lit comme un roman.
Il reçoit le patronage d'une telle clientèle
de personnages éminents, PERMANENTS
et SATISFAITS dont aucune autre buan-
derie sur ce continent—peut-être dans le
monde entier—n'a jamais pu approcher.

Si vous voulez être remarqué pour la per-
fection de vos effets lavables personnels et
de vos toiles de maison, n'employez que la
CROWN LAUNDRY.

Les prix? Qualité pour qualité ils sont cer-
tainement plus bas que ceux que l'on vous
demande ailleurs.

Téléphone: WEST. 3570

THE CROWN LAUNDRY CO.

4220, rue Sainte-Catherine,

Westmount.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

647-649 rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.

J.-H. Dupuis, Président.

Eug. Dupuis, Vice-Président.

A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

